

Centre international de formation à l'enseignement
des droits de l'homme et de la paix
CIFEDHOP

DEMOCRATIE, DEVELOPPEMENT, DROITS DE L'HOMME

LES LONGS CHEMINS VERS L'EGALITE EN DROITS

**TEXTES DE
SAMIR AMIN, MICHEL VUILLE ET D'ANDRE JACOB**

SUR LA BASE DE LEURS PRESENTATIONS
LORS DE TABLES RONDES DE LA
11^{ème} SESSION INTERNATIONALE
DE FORMATION A L'ENSEIGNEMENT
DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX
DU CIFEDHOP

CONCEPTION, PRESENTATION ET REALISATION DE JEAN HENAIRE

GRACE AU SOUTIEN DE LA
DIRECTION DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT
ET DE L'AIDE HUMANITAIRE
DU DEPARTEMENT FEDERAL DES AFFAIRES ETRANGERES
BERNE, SUISSE

CIFEDHOP
5, RUE DU SIMPLON, CH-GENÈVE.
TEL.: (22) 735 44 22; FAX: (22) 736 48 63

Centre international de formation à l'éducation
Département de la formation
CIVEDHOP

INFORMATION SUR LE COURS D'INITIATION À L'ÉDUCATION

Le cours d'initiation à l'éducation est un cours de formation de base pour les enseignants et les cadres de l'éducation.

Le cours est organisé en deux sessions annuelles, l'une en septembre et l'autre en mars. La durée du cours est de six semaines.

Le cours est ouvert à tous les enseignants et cadres de l'éducation, quelle que soit leur expérience. Le cours est gratuit. Les frais de transport et de logement sont à la charge des participants. Le cours est organisé en collaboration avec les autorités locales de l'éducation.

Le cours est organisé en collaboration avec les autorités locales de l'éducation.

Le cours est organisé en collaboration avec les autorités locales de l'éducation.

CIVEDHOP
2, RUE DU SIMPSON, CH-GENÈVE
TEL: (022) 719 44 22 FAX: (022) 719 44 03

TABLE DES MATIERES

	Pages
Avant-propos par Monique Prindezis	4
Présentation par Jean Hénaire	7
En réponse au chaos mondial par Samir Amin	18
Education à la démocratie et démocratie scolaire : éléments de réflexion par Michel Vuille	31
La participation des Cris du Québec au développement démocratique : quelques enjeux par André Jacob	43

AVANT-PROPOS

Monique PRINDEZIS,
directrice

En 1993, l'équipe pédagogique du CIFEDHOP a sélectionné le thème principal de la 11^{ème} Session *Démocratie, développement, droits de l'homme* et a proposé, dans le cadre des sections anglophone et francophone, des pédagogies et des méthodologies relatives à ces thèmes.

Les aspects juridiques, économiques, philosophiques et sociologiques ont été présentés par des spécialistes internationaux, qui apparaissent à la lecture des textes de Jean Hénaire, Samir Amin, Michel Vuille et André Jacob.

Du point de vue de l'éducation aux droits de l'homme, ce thème reflète des situations vécues que l'enseignant-e, l'éducateur-trice, les élèves ou les parents ont à gérer en classe comme dans le cadre de la communauté. Ces questions et les moyens de les aborder ont été présentés, entre autres, dans le cadre de la démocratie scolaire, de la participation des exclus, des discriminations, de la société civile, de l'intégration des immigrés, de l'anti-racisme, de l'éducation au développement et à la paix, des échanges scolaires, de projets pédagogiques interculturels et de la résolution non violente des conflits.

Les contenus théoriques et pédagogiques de cette session de formation furent d'un haut niveau intellectuel. A cela s'ajoute l'expérience passionnante et enrichissante des échanges interculturels entre les participants-es, les intervenants-es, les animateurs-trices, ce qui confirme, une fois de plus, la nécessité d'une structure internationale

telle que celle du CIFEDHOP qui permet aux enseignants-es d'apprendre ce que sont les droits de l'homme, d'ajuster leurs connaissances pédagogiques en découvrant de nouveaux moyens d'enseignement et d'éducation, d'exprimer les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs milieux scolaires et extra-scolaires (notamment en ce qui concerne l'éducation populaire) pour la réalisation du droit à l'éducation aux droits de l'homme dans leur pays.

Démocratie, développement, droits de l'homme est le deuxième numéro de la collection Thématique réalisé par Jean Hénaire. Ce document, riche en références, a le mérite d'exposer en un style synthétique des questions importantes de l'actualité tout en appelant à une réflexion à plus long terme sur des choix de sociétés.

Nous espérons que les textes proposés contribueront à la recherche commune d'enjeux et de leurs conséquences dans ce monde en mutation où la mission de l'éducateur-trice est de contribuer à la construction de cet espace démocratique capable de faire reculer l'arbitraire et l'exclusion en lui substituant des lieux de parole de plus en plus nombreux.

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements vont à Marc Gourle, de l'équipe pédagogique, qui a veillé, entre autres tâches, à l'enregistrement des débats des tables rondes ainsi qu'à Françoise Chételat pour sa compétence et sa disponibilité lors de la révision de l'ensemble des textes de cette publication.

PRESENTATION

Jean HENAIRE,
socio-pédagogue

«Celui qui dans sa propre jeunesse a goûté aux misères de la pauvreté, a éprouvé l'insensibilité et l'orgueil des riches, est sûrement à l'abri du soupçon d'incompréhension et de manque de bienveillance à l'égard des efforts tentés pour combattre l'inégalité des richesses et ce qui en découle. En vérité, si cette lutte veut en appeler au principe abstrait, et fondé sur la justice, de l'égalité de tous les hommes entre eux, il serait trop facile de lui objecter que la nature la toute première, par la souveraine inégalité des capacités physiques et mentales réparties aux humains, a commis des injustices contre lesquelles il n'y a pas de remède.»

Sigmund Freud
Malaise dans la civilisation

Circonspections

Ce siècle sera passé par bien des certitudes, les unes se confrontant aux autres, avec une violence telle souvent qu'on pût croire encore hier, dans des moments de panique fortement médiatisés, que l'humanité ne survivrait pas si certaines d'entre elles venaient à s'entrechoquer.

Un grand soupir de soulagement se remarqua cependant lorsqu'un jour, à Berlin, s'écroula un mur et, peu de temps après, tout au long d'une frontière «idéologique», un rideau de fer. Sûrs de leur légitimité, les fidèles de la démocratie triomphante pouvaient désormais exporter son modèle sans obstacles. A voir cette déferlante démocratique donner le sentiment d'une progression quasi géométrique, certains ont sans doute cru, en ces moments-là,

à l'avènement d'un avenir radieux. Non seulement alors on dansait tard dans la nuit sur les décombres du totalitarisme, mais on pronostiquait à la hâte l'expansion sans conteste des droits de l'homme sur d'énormes territoires hier encore réduits au silence et soumis à la répression. Cette «écrasante victoire» du «monde libre» cultiva dans l'imaginaire le fantasme de la prospérité économique qui, avec les droits de l'homme, résume le credo des démocraties libérales dont les promoteurs n'ont jamais manqué l'occasion de souligner les services qu'elle rend à ceux qui ont le «privileège» d'en profiter. C'était aller un peu vite.

L'euphorie de départ engendrée par la fin du «soviétisme» - au sens ou Samir Amin en parle dans son texte - paraît donc devoir être fortement tempérée. En effet, la recomposition de cet énorme espace polymorphe qu'est l'ex-URSS s'accompagne de tensions et de contradictions multiples qui obligent aujourd'hui les observateurs à assimiler les changements en cours à une période de "transition douloureuse et trop souvent marquée par des conflits, voire des guerres"(1). Au plan économique, certains d'ailleurs s'inquiètent déjà de la lenteur des progrès qui tardent à se manifester, tel un ministre hongrois des finances qui, à l'occasion des assemblées générales du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, exprimait la crainte "qu'un mur économique ne remplace le rideau de fer" (2).

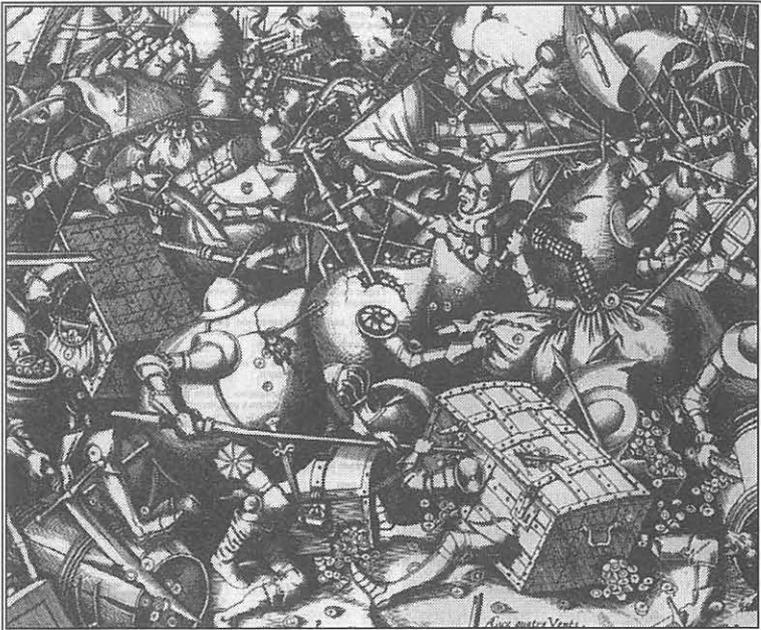


Photo. LA BATAILLE DES GROS SOUS (extrait), gravure de Pieter Brueghel "le veieux" (1525-1569). D.R.

Les conséquences de cette transition menacent également, semble-t-il, les droits économiques, sociaux et culturels, en particulier celui à l'éducation, ainsi que les droits de l'enfant. C'est du moins ce que révèle une étude récente de l'UNICEF à ce sujet et dans laquelle on fait état notamment de l'augmentation des frais de la scolarité, de la désagrégation et paupérisation des familles dans des pays de l'ex-URSS (3). La volonté des nouveaux dirigeants de rattraper l'économie de marché paraît donc se faire à grands frais. Et si l'on en croit Amin, ce «retard historique» des pays en question ne serait pas réglé pour autant, parce que ces derniers n'échapperont pas aux centres dominants de l'Occident, grands régulateurs de l'expansion mondiale du capitalisme, d'où leur inévitable «périphérisation». L'ouverture aux marchés n'est pas non plus sans risques: *“(…) plus une entité politique est économiquement «ouverte», plus elle est, donc, dépendante des marchés extérieurs pour ses exportations et de centres de décisions étrangers pour ses importations «stratégiques» dans tous les secteurs de haute technologie, plus elle perd tout contrôle sur elle-même et plus sa «gouvernabilité» démocratique fait problème”* (4). Ces politiques dites «d'ouvertures», ainsi soumises aux “contraintes de la mondialisation capitaliste”, percutent la théorie du discours sur l'égalité des chances. Ajoutons à cela que ces sociétés «en transition» connaissent en outre une crise de valeurs que les pouvoirs politiques semblent avoir du mal à canaliser parce qu'eux-mêmes atteints par cette crise (5). Dans un contexte de profonde instabilité et de remise en question, il sera difficile de contenir les excès de l'économie libérale. L'entrée dans le marché mondial capitaliste est loin d'être une partie de plaisir.

Possible rupture

D'autre part, cette notion d'égalité des chances, bien qu'imprécise et prêtant à de nombreuses interprétations, soutint par ailleurs les efforts de la communauté internationale en vue de sortir les pays du tiers-monde de la misère et de la dépendance (6). Cette volonté marqua un tant soit peu l'essor d'un mouvement de pensée, le «développementalisme», et dont Amin affirme l'échec. Quelle évaluation peut-on faire de l'ensemble des orientations proposées et des mesures prises en vue de stimuler le développement? L'état des lieux sur les réussites et les échecs des politiques de développement passant du jugement sévère et parfois sans appel au satisfecit, il n'est pas aisé de tirer des conclusions.

Néanmoins, il convient d'attirer l'attention sur une critique générale des politiques et des stratégies de développement. En fait, même si de sérieux désaccords persistent, notamment au plan de la définition et de la mise en oeuvre de ces dernières ainsi que des méthodes d'analyses de leurs résultats, un consensus semble cependant se dessiner autour de l'incongruité d'un

développement réduit à sa stricte dimension économique. On peut résumer cette position en rappelant l'une des conclusions des Nations Unies suite à une consultation mondiale menée récemment sur le sujet: *“Les stratégies de développement orientées exclusivement vers la croissance économique ou dictées uniquement par des considérations d'ordre financier se sont révélées largement impuissantes à instaurer la justice sociale; les droits de l'homme ont été violés, tant directement que du fait de la déshumanisation des relations sociales, de la dislocation des familles et des collectivités et de la perturbation de la vie sociale et économique.”* Et on ajoute plus loin que des préoccupations relatives à l'environnement et à la culture doivent faire partie intégrante des stratégies nationales, régionales et internationales du développement (7).

Ces recommandations visent peut-être à tempérer notamment les politiques d'ajustement structurel, qualifiées souvent de musclées par des Etats qui estiment en avoir plutôt fait les frais que d'en avoir tiré les avantages. Mais les avis là-dessus restent partagés. La grande réticence des économistes envers l'intégration des phénomènes non économiques, écrit Gérard Grellet, vient de ce que ceux-ci ne sont que rarement quantifiables. *“Tout au plus - ajoute-t-il - peut-on avancer quelques spéculations dont la seule justification relève non de critères de scientificité mais de l'intérêt de questions posées”*(8). D'autres analystes expliquent par ailleurs la «faillite du développement» en soutenant l'idée que celui-ci est *“le produit de l'implantation forcée du modèle de développement occidental hors des conditions historiques, culturelles, technologiques”* du tiers-monde (9).

Si l'on tend à admettre maintenant l'importance de la prise en compte de la culture dans l'élaboration des politiques et des stratégies de développement, cette reconnaissance ne dispose cependant pas du choix des modèles culturels à privilégier. S'agit-il, en schématisant, des valeurs culturelles des nouvelles élites formées selon les modèles éducatifs de l'Occident du Nord ou de nouvelles valeurs émergentes issues d'une prise en charge des populations par elles-mêmes? Les premières, selon Samir Amin, réduisent l'éducation *“à l'ajustement aux besoins du marché définis en termes quantitatifs de professions connues d'avance”* où, à chaque niveau de la formation, *“tout est connu, parce qu'il ne s'agit que de transferts de technologies”* (10). Les secondes, se développant souvent en marge des appareils d'Etat jugés corrompus, auront par ailleurs besoin de temps pour s'imposer (11). Dans cette perspective, il y a évidence de logiques contradictoires et Amin en arrive à la conclusion que seule une «déconnexion» de ces populations du capitalisme mondialisé est susceptible de les aider à sortir des ornières de la dépendance: *“L'alternative est donc mondialisation ou élargissement d'une marge d'autonomie pour les peuples, les Etats et les nations, c'est-à-dire, au profit des classes populaires. Se soumettre ou déconnecter au maximum*

le sort et l'avenir des peuples, des Etats et des nations des exigences implacables de la mondialisation capitaliste brutale." (12). Les faits bruts apporteront sans doute de l'eau au moulin du partisan de la rupture - de la déconstruction - si l'on considère que, selon un récent rapport de la Banque mondiale, la pauvreté a progressé dans la plupart des pays en voie de développement (13).

L'aventure contre la déception

Avant la montée de la crise actuelle du capitalisme, certains ont pu croire grossièrement - Oh erreur! - que l'Occident du Nord était pour longtemps à l'abri d'une dépression structurelle, au sens économique du terme. Un taux de chômage relativement bas, un accès plutôt facile au marché du travail et un niveau élevé de consommation contrastaient avec les réalités du bloc soviétique et des efforts titubants du tiers-monde. Le monde «développé» croyait vivre une ère d'égalité des chances par le fordisme(*) interposé. Mélange de triomphalisme et d'illusions, que le premier choc pétrolier de 1973 tempéra. Libérer les marchés toujours davantage afin de faire face à la concurrence internationale, tel devint le leitmotiv dont s'abreuve aujourd'hui les déboulonneurs du système keynésien(**) ou les contempteurs du «trop d'Etat» (14). Rien ne semble y faire. Le chômage structurel, la précarité de l'emploi dans plusieurs secteurs de l'activité économique et la montée des inégalités sociales en témoignent. Et d'ébranler ainsi quelques certitudes quant à la «santé démocratique» au royaume même du libéralisme. Un droit à l'éducation fragilisé par la montée des phénomènes de la marginalisation et de l'exclusion. Pour plusieurs jeunes, ces «bénéficiaires» de la démocratisation de l'enseignement, la désillusion se nourrit au quotidien *«comme si tout conspirait à encourager et à soutenir les élèves ou les étudiants en sursis dans le travail qu'ils doivent faire pour différer le bilan final, la minute de vérité, où le temps passé dans l'institution scolaire leur apparaîtra comme un temps mort, un temps perdu»* (15). Ils deviennent ceux que Michel Vuille appelle dans son texte *«les inutiles au monde de la performance»*. D'où une distinction de fond à faire entre massification et démocratisation. L'obligation scolaire ne dispose pas de la question de la sélection/élimination. Citant une étude portant sur le sujet, Vuille note que si, d'une part, la formation post-obligatoire est devenue à Genève une réalité, les inégalités de réussite et d'orientation selon l'origine sociale sont, quant à elles, restées pratiquement intactes. Une tendance stable observable ailleurs et qui renvoie notamment au choix politique à faire *«entre une école de promotion démocratique et une école de sélection sociale»*(16).

Et les jeunes de s'inquiéter de leur avenir, de s'en prendre à l'institution qui n'offre plus la relative garantie du relais entre les études et le monde du travail. Cette fois-ci, c'est le droit au travail qui sera par eux réclamé sans pour

autant - et cela est relativement récent au plan de la vision que les jeunes entretiennent de leur avenir - se soumettre, contrairement à leurs parents, à la logique du taylorisme(***) personnifié aujourd'hui par l'abrutissant travail précaire proposé par la génération «MacDo». Et Vuille de citer Vanaigem: *“Nous ne voulons pas d'un monde où la garantie de ne pas mourir de faim s'échange contre le risque de mourir d'ennui”*.

Paradoxalement, jamais a-t-on autant parlé d'éducation à la démocratie et aux droits de l'homme. Qui y participe? Les exclus? Michel Vuille rappelle avec justesse quelques observations contenues dans un récent ouvrage qui laisse entendre que les jeunes à qui on a donné la parole s'interrogent sur la portée de leurs droits au sein même de l'établissement scolaire. Certes, l'enseignement des droits semble avoir trouvé preneur, du moins en Occident du Nord. Les efforts consentis à ce jour par l'Unesco, le Conseil de l'Europe ainsi que de nombreuses organisations non gouvernementales témoignent d'un certain progrès en ce domaine. Mais un tel enseignement ne dispose pas comme par magie des conditions à réunir en vue de l'exercice effectif de ces mêmes droits. De l'école à la rue, le fossé est souvent profond à combler pour les futurs chômeurs à qui on aura pourtant appris sur les bancs de l'école le contenu des droits économiques, sociaux et culturels (17).

Alors que le doute s'est installé quant aux capacités des systèmes éducatifs à fournir un statut social et un emploi à ceux et à celles qui les fréquentent, pourra-t-on se satisfaire longtemps de former des managers de la crise pour espérer un jour en sortir ? (18). Vuille propose autre chose de plus constructif, mais en revanche de plus exigeant: explorer de nouveaux chemins [qu'il appelle «aventure», du latin «adventura», c'est-à-dire «ce qui doit arriver»] qui poseront la question du choix de société; une «utopie réaliste» comme il le souligne lui-même, mais à l'aune de l'essentiel et de la solidarité anticipée de demain. Ce discours, on le sait, continuera de soulever bien des objections car il est loin de cadrer avec les priorités du temps (19), surtout si l'on souscrit à l'idée que la société d'aujourd'hui manque d'un grand dessein, pour paraphraser Octavio Paz (20).

De ces luttes d'où naissent des droits

Le procès de l'exclusion, voire de la «dépossession», s'applique avec acuité aux populations autochtones dont l'histoire révèle les effets particulièrement dévastateurs d'un développement qui se veut marqué du sceau du progrès et de l'«émancipation». Comment pouvait-il en être autrement puisqu'il s'agissait d'assimiler - par la force s'il le fallait - des millions de personnes aux voies toutes tracées d'avance des évangiles modernes et contemporains, qu'elles provinssent de l'Ouest, de l'Est ou d'ailleurs? Avec

les résultats que l'on sait: dépossession, racisme, génocide, ethnocide... Ces «catégories vulnérables» - pour employer l'euphémisme - voient enfin poindre la reconnaissance de certains de leurs droits par la communauté internationale.

C'est surtout à partir des années 1970, comme le signale André Jacob, que la communauté internationale est saisie de façon régulière des revendications des populations autochtones. Quelques années plus tard, en 1980, le Tribunal Russell, du nom du philosophe, étudia, entre autres, un cas de violation des droits fondamentaux des peuples autochtones des Amériques soumis par le Conseil Attikamek-Montagnais, organisation autochtone de défense et de promotion des droits de nations autochtones au Québec. En 1989, une première version révisée du projet de Déclaration universelle sur les droits des peuples autochtones est déposée par un groupe de travail des Nations Unies. L'article 12 de ce projet affirme le « *droit collectif et individuel de propriété, de possession et d'usage des terres ou des ressources qu'ils occupent ou utilisent traditionnellement. Ces terres ne peuvent leur être prises qu'avec leur libre consentement, données en connaissance de cause et consacrées par un traité ou un accord* ».

En 1989, l'Organisation internationale du travail (OIT) adopte la Convention concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants. Le paragraphe 1 de l'article 14 de cette convention prévoit que les droits de propriété et de possession des terres traditionnellement occupées par ces peuples devront être reconnus. En outre, il est stipulé que des mesures devront être prises en vue de protéger leurs droits d'utiliser des territoires qu'ils fréquentaient à des fins de subsistance et d'activités traditionnelles. C'est dans cette foulée qui paraît favorable aux Autochtones que l'ONU s'apprête à adopter une Déclaration sur les droits des peuples autochtones.

Jacob consacre son article à la question du droit à l'autodétermination du peuple Cri. Il tire son analyse de son expérience acquise auprès de cette communauté amérindienne du Québec. Pour bien saisir les enjeux qu'il expose dans son texte, il est utile de rappeler que les nations amérindiennes du Canada ont fait les frais de luttes d'influence auxquelles se sont livrées les puissances européennes sur le continent américain. Les colonies établies en Amérique du Nord servirent au début d'avant-postes destinés à alimenter le marché européen en fourrures en particulier. Mais dès que les Européens s'établirent en permanence sur ce continent, ils commencèrent à vouloir traiter d'égal à égal avec les métropoles d'outre-mer. C'est dans ce contexte que ces nouveaux immigrants cherchèrent à s'assurer du contrôle des territoires. De là, l'origine de la dépossession territoriale des Amérindiens. Selon des données, compilées par d'éminents chercheurs, on peut noter que, plus

tard, de 1871 à 1975, les traités signés entre les autorités fédérales et des nations amérindiennes ont eu pour effet de transférer à la Couronne des titres fonciers équivalant à environ trois millions de kilomètres carrés (21). Citons, à titre d'exemple récent, la Convention de la Baie de James et du Nord québécois dont l'article I du second chapitre stipule que «*Les Cris de la Baie de James et les Inuit du Québec cèdent, renoncent, abandonnent et transportent par les présentes tous leurs revendications, droits, titres et intérêts autochtones, quels qu'ils soient, aux terres et dans les terres du Territoire et du Québec*».

En toile de fond constante des revendications autochtones, la question du territoire apparaît ainsi au premier plan. Sous la pression exercée notamment par la communauté internationale, les autorités canadiennes et québécoises acceptent bon gré mal gré de réparer les torts commis par des négociations au demeurant serrées. Celles-ci tendent à se traduire par un *give and take* qui conduit à la reconnaissance d'un droit relativement balisé à l'autodétermination grâce auquel la gestion des affaires amérindiennes se déroulera, sinon à l'ombre du pouvoir politique dominant comme tel, ou du moins sous l'impulsion du *way of life* de la majorité non autochtone. L'exemple de Jacob - celui des Cris du Nord-Ouest québécois - est particulièrement bien choisi dans la mesure où il illustre l'ensemble des enjeux auxquels sont confrontés ces Amérindiens au plan des retombées de l'entente qu'ils ont signée. On peut voir, en effet, que les avantages (22) qu'ils en ont tirés ne disposent pas, comme par pensée magique, de nouvelles contradictions qu'affronte, comme le montre Jacob, cette communauté. Souhaitant tirer profit d'un développement dont elle a été historiquement exclue, elle doit maintenant à son tour relever le défi des inégalités engendrées par ce même développement et, partant, cultiver une justice sociale qui l'inspire, mais qui pourrait s'avérer difficile à pérenniser dans la logique d'une dynamique dans laquelle elle tend à vouloir s'inscrire.

Perspectives

Une fin de siècle qui traîne son histoire. Une histoire qu'on pourrait résumer en un espoir dans un monde meilleur renaissant sans cesse des cendres des plus grandes injustices et de désenchantements successifs. Et l'avenir apparaît chargé d'inquiétudes. A cette circonspection «méthodologique», les optimistes bénéficiaires de l'économie de marché opposent des faits enchanteurs que les populations des pays en développement ou en «transition» commencent à observer avec incrédulité. Une masse de l'humanité tenue sous le joug du capital vit une nouvelle forme d'esclavage, nous rappelle Derrida (23). Et à l'Ouest, la logique du marché qui inspire les nouvelles politiques éducatives ne fait pas que des vainqueurs (24). Ces inégalités en droits cultivent la violence, révèlent le chaos actuel en même

temps que l'absence d'alternatives à ce laminage de la justice universelle qui rend le rêve kantien encore plus fou (25).

Quelques gains enregistrés ici et là ne disposent pas de ce qui précède. Que ceux-ci inspirent par ailleurs les plus pessimistes et les détournent du repli sur soi. Mais de nouveaux projets de sociétés prendront sans doute du temps à éclore d'autant que nous entrons dans ce que Jean-Marie Guéhenno appelle «l'âge de la complexité qui est l'âge de l'inachèvement et du déséquilibre» (26). Il n'y a donc pas de solutions toutes prêtes, systémisantes; l'époque est peut-être d'abord à la remise en question, au retour aux fondements de toute société civilisée qui place la personne humaine au centre du changement.

(*) Du nom de Ford, Henry (1863-1947), pionnier de la construction automobile aux Etats-Unis. Initiateur de la fabrication en série; imagina la standardisation des principales pièces composant un ensemble; considéra l'exportation comme un puissant levier d'expansion commerciale. Symbole de la réussite capitaliste.

(**) John Maynard Keynes (1883-1946) est surtout connu pour sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* qui paraît en janvier 1936. Cette théorie explique pourquoi le plein-emploi n'est pas automatiquement atteint et conclut à la nécessité de l'intervention de l'Etat dans la sphère économique.

(***) Frederic Winslow Taylor (1856-1915). «[...] Mais, dans son principe, le taylorisme est centré sur l'organisation scientifique du travail par l'étude préalable des tâches, la décomposition de celles-ci, la spécialisation des exécutants. Il est vrai que tout le pouvoir est entre les mains de ceux qui pensent la préparation, bureaux d'étude ou des méthodes, porteur de la rationalité scientifique, chargés de préparer et d'organiser une production de masse, exécutée par des travailleurs sans qualification. [...]». In: Le taylorisme comme science, Découverte de la sociologie, La documentation française, N° 247, juillet-septembre 1990, pp 54-55.

REFERENCES

- (1) L'état du monde 1994, Editions de la Découverte, Paris, 1993, p.501.
- (2) Les pays du Sud et de l'Est dénoncent l'égoïsme des nations industrielles. *Le Monde*, 2.10.93, pp. 1 et 25.
- (3) Giovani Andrea Cornia et Sandor Sipos: Children and the transition in the market economy, 1991. Cité dans *Le Monde* du 10.07.91, p.4.
- (4) Bernard Cassen: L'idéologie du libre-échange, machine à détruire les solidarités, *Le Monde diplomatique*, mai 1993, p.7.
- (5) Lire l'analyse de Pierre Clermont intitulée La Russie en faillite, in: *Sciences Humaines*, n° 23, décembre 1992, pp. 28-30.
- (6) Ainsi, par exemple, quelques années après avoir adopté le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), l'Assemblée générale de l'ONU adopta, en 1974, une déclaration sur le Nouvel ordre économique international (NOEI). Cet ordre était destiné à rectifier les inégalités croissantes entre les peuples en assurant leur développement. Et, en 1986, cette même Assemblée réaffirmait, dans sa Déclaration sur le droit au développement, "que l'égalité des chances en matière de développement est une prérogative aussi bien des nations que des individus qui la composent". Voir: ONU, Recueil d'instruments internationaux, New York, 1988, pp. 404-409.
- (7) ONU: La réalisation du droit au développement. Consultation mondiale sur la jouissance effective du droit au développement en tant que droit de l'homme. Genève et New York, 1991, p. 52.
- (8) Une nouvelle orthodoxie du développement, in: Problèmes économiques, *La documentation française*, n° 2.229, Paris, novembre 1992, p.7.
- (9) Voir: Edgar Morin, Pour sortir du XXe siècle. Fernand Nathan, coll. Points, Paris, 1981, p. 334.
- (10) In: Le Nouvel ordre économique international et les problèmes de l'éducation. Institut international de planification de l'éducation, Unesco, Paris, 1981, pp. 189-204.
- (11) Voir: Catherine Coquery-Vidrovitch, Quand l'essor du secteur informel se nourrit des acquis du passé, *Le Monde diplomatique*, mai 1993, pp. 16-17.
- (12) Samir Amin, La faillite du développement en Afrique et dans le tiers-monde. Une analyse politique. Editions de L'Harmattan, Paris, 1989, p. 372.
- (13) Cf. *Le Monde*, 17.09.92., p. 22.
- (14) Voir: Feu sur l'Etat-providence, *Le Monde diplomatique*, janvier 1994.
- (15) Pierre Bourdieu et Patrick Champagne: Les exclus de l'intérieur, Actes de la recherche en sciences sociales, mars 1992, p. 73.
- (16) Louis Legrand: Quelle politique scolaire? Ou les impasses du libéralisme. In: *Le Monde de l'éducation* N° 210, décembre 1993, pp. 25-26.
- (17) Interprétant les travaux de l'Etat-unien Kohlberg sur la construction du sens moral, Ralph L. Mosher s'exprime ainsi: "In just schools, students would have a genuine voice in governing themselves. Kohlberg believed that an authentic school democracy, where students worked out real-life issues of right and wrong, would be a potent stimulant to moral development". In: Bedding Down in Democratic High Schools, *Harvard Educational Review*, Vol. 52, N°2, May 1982, p. 208. Ce point de vue rejoint sensiblement celui de Marie-José Chombart de Lauwe qui écrit: "Que signifie le droit à l'enfance? C'est d'abord de procurer aux enfants les conditions de vie qui leur permettent de jouir des libertés que le droit leur garantit, car il ne suffit pas d'accorder un droit à une catégorie sociale pour qu'elle en bénéficie [le souligné est de nous]" In: L'enfant acteur social et partenaire des adultes, *Enfance*, Tome 43, N° 1/1990, p. 138.
- (18) Voir: Le temps du chaos, *L'Histoire*, N° 172, décembre 1993, Paris, pp. 52-53.
- (19) "La solidarité sociale, écrivait dernièrement A.H. Halsey, dans The Sunday Times (Londres), a diminué -approximativement dans une proportion inverse à la vente d'alarmes électroniques. Nous pouvons et nous devons, poursuit-il, renverser la situation, si nous voulons que nos enfants aient - et soient - une civilisation".
In: *Le Courrier international*, N° 161, 2-8 décembre 1993, p. 12.

- (20) Voir: Si les sophistes triomphent, nous vivons peut-être les premiers jours de la barbarie. In: *Le Monde des débats*, novembre 1993, pp. 10-11.
- (21) Voir: Rémi Savard et Jean-René Proulx: Canada, derrière l'épopée, les Autochtones. L'hexagone, Montréal, 1982; N'TsukW et Robert Vachon: Nations Autochtones en Amérique du Nord. Fides, Montréal, 1983.
- (22) Dans le domaine de l'éducation notamment où la prise en charge de l'éducation de leurs enfants contraste singulièrement avec des situations d'il n'y a pas si longtemps où l'ensemble des enfants amérindiens étaient pratiquement soumis à une véritable dépossession linguistique et culturelle. Voir: Jean Hénare, Les Montagnais et les ententes scolaires: le nouveau pacte colonial. Actes du huitième congrès des algonquinistes, Carleton University, Ottawa, 1977.
- (23) Spectres de Marx. Galilée, Paris, 1993, p. 155.
- (24) Dans ses conclusions et recommandations, issues d'un séminaire tenu par le Conseil de l'Europe portant notamment sur le thème de l'éducation pour un monde du travail en mutation et à une économie de marché, le rapporteur souligne entre autres que « *L'ensemble des pays représentés et des organisations internationales reconnaissent que l'éducation constitue aujourd'hui une composante essentielle de la compétitivité qui, dans une économie mondiale de plus en plus ouverte, commande directement le niveau de vie et l'emploi* ». Séminaire du Conseil de l'Europe sur *Education: structures, politiques et stratégies*, Strasbourg, 7-10 décembre 1993.
- (25) Voir: Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique d'Emmanuel Kant. Dans l'édition commentée publiée chez Bordas (1988), J.M. Muglioni écrit : "*Il suffit qu'un homme parle de paix, et qui pis est de paix perpétuelle, pour qu'on le trouve ridicule, et l'on rira plus fort, certes, si cet homme est un philosophe*".
- (26) Vers quel type d'ordre international? Vers un système universel sans empereur? In: *Ordre et désordre dans le monde*. La documentation française, N° 263, Paris, octobre-décembre 1993, pp. 105-111.

Voir aussi :

- Conseil de l'Europe, Comité des ministres. Recommandation N° R (85) 7 du Comité des ministres aux Etats membres sur l'enseignement et l'apprentissage des droits de l'homme dans les écoles (1985).
- Organisation internationale du travail (OIT), Des valeurs à défendre, des changements à entreprendre. La justice sociale dans une économie qui se mondialise : un projet pour l'OIT. Bureau international du travail, Genève, 1994, 112 pages.
- ONU, Convention internationale sur les droits de l'enfant (1989).
- ONU, Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (1969).
- ONU, Les droits des peuples autochtones. Fiche d'information N° 9, Centre pour les droits de l'homme de l'Office des Nations Unies à Genève, 1990, 21 pages.
- ONU, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux, et culturels (1976) : l'article 13 sur le droit à l'éducation.
- UNESCO, Atelier européen sur l'évolution de l'éducation dans les pays d'Europe centrale et orientale. Paris, 5-7 novembre 1992, 65 pages.
- UNESCO, L'Europe en gestation. Perspectives mondiales et régionales. Revue internationale des sciences sociales, février 1992, 160 pages.
- UNESCO, Rapport mondial sur l'éducation 1991, 149 pages.
- UNESCO, Plan mondial pour l'éducation aux droits de l'homme, à la démocratie. Montréal, 1992.
- UNICEF, Public Policy and Social Conditions. Central and Eastern Europe in Transition. Florence, Italy, 1993, 89 pages.

EN REPONSE AU CHAOS* MONDIAL

Samir AMIN,

directeur du bureau
africain du Forum
du tiers monde, Dakar.

L'effondrement des piliers de l'ancien «ordre» mondial

Nous avons vécu près d'un demi-siècle après la deuxième guerre mondiale dans un système mondial stable, caractérisé par un développement puissant, bien qu'inégal à l'échelle planétaire. Cet ordre mondial reposait sur trois piliers, qui se sont effondrés tous les trois : le compromis capital-travail (dans le jargon économique, c'est la «régulation fordiste» pour ce qui est de l'Occident, le «développementalisme» ou idéologie du développement pour le tiers-monde, et le «soviétisme» pour l'Est. Ces trois piliers, bien que contradictoires, se complétaient d'une certaine manière, d'où la remarquable stabilité quoique dans une évolution permanente de ce dernier demi-siècle.

La régulation fordienne

Dans l'Occident développé, l'après deuxième guerre mondiale a été

Vers une polarisation à l'échelle mondiale

L'idéologie dominante de l'heure, c'est la mondialisation capitaliste et la régulation par le marché, acceptée politiquement par tous les pouvoirs, de droite ou de gauche, à l'Est, à l'Ouest et au Sud. Nous devons donc classer les situations des différents pays du monde en fonction d'un seul critère, le degré de compétitivité industrielle sur le marché mondial.

De ce point de vue, je dirais que les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne et, assez loin derrière, les autres pays occidentaux d'Europe sont près d'atteindre une compétitivité raisonnable pour beaucoup de leurs industries. Un deuxième groupe est constitué des pays qui pourraient être compétitifs dans un délai raisonnable car ils ont la base industrielle pour le devenir, moyennant la mise en oeuvre de politiques appropriées: les pays de l'Est à des degrés divers, surtout la partie russe de

caractérisé par un ordre social relativement progressiste. Il venait assez tard dans l'histoire du capitalisme, mais après une très longue maturation au cours de laquelle la grande industrie traditionnelle, mécanique, pré-fordienne, s'était développée sur la base d'Etats nationaux bourgeois : les grands Etats d'Europe, les Etats-Unis et plus tardivement le Japon. Ceci avec une énorme soupape d'émigration - le peuplement des Amériques en est le résultat - qui a créé des conditions favorables aux luttes sociales, puisqu'elle a atténué la pression de l'offre du travail et a permis, par conséquent, un glissement de la démocratie, à l'origine très limitée, très bourgeoise, vers une démocratie plus large, vers les partis ouvriers socialistes, vers le suffrage universel. En même temps, la capital passait du stade concurrentiel au stade des oligopoles; et finalement, à partir des années '20 pour les Etats-Unis et à partir des années '50 pour l'Europe occidentale et le Japon, les conditions existaient pour une confrontation sociale pacifique : une classe ouvrière, fortement syndicalisée, produite par la nouvelle génération des industries, les industries fordienues ou tayloriennes, d'un côté; et de l'autre côté, un capital très fortement organisé autour des monopoles; le tout impliquant une négociation collective capital-tra-

l'ex-Union Soviétique, les grands pays d'Amérique latine (Brésil, Mexique, et même des pays malades comme l'Argentine ou le Chili), tous les pays de l'Est asiatique sauf le Vietnam (en premier lieu la Corée du Sud et Taïwan, mais aussi la Corée du Nord et la Chine, et au troisième rang la Thaïlande et la Malaisie). Cependant, s'ils sont compétitifs ou peuvent l'être dans un grand nombre d'industries d'exportation, il est impensable qu'un développement, même accéléré sur vingt ou trente ans, puisse absorber la réserve de force de travail qui existe encore, soit dans l'agriculture, soit dans ce qu'on appelle «l'informel», soit dans des activités à faible compétitivité. Car il y manquera la soupape qu'a représenté pour l'Europe l'émigration vers l'Amérique. Nous aurons donc un capitalisme sauvage, avec des risques certains de riposte dans des régions où se trouve la majorité absolue de la population mondiale.

Enfin, vous avez le reste, les pays dont aucun segment de la production industrielle ne peut être compétitif à l'échelle mondiale, sauf ceux qui sont basés sur les exportations traditionnelles des ressources naturelles, comme le pétrole ou quelques produits tropicaux; dans ce cas, la presque totalité de la population constitue une réserve, c'est le Quart-monde.

vail et l'intervention très active de l'Etat pour assurer la mise en oeuvre de ce compromis social. Avec deux conséquences essentielles et qui ont disparu en Occident - à mon avis - pour longtemps : la croissance des salaires parallèle à celle de la productivité, d'où une répartition du revenu à peu près inchangée pendant une cinquantaine d'année, et une situation de plein-emploi garantie par l'Etat. Voilà la nature de ce premier pilier, idéologisé par les politiques des partis socialistes et sociaux-démocrates, mais mis en oeuvre même par des gouvernements de droite. Il s'est effondré. Le chômage en est le signe (qui va d'ailleurs persister, je pense, pendant une bonne vingtaine d'années), ainsi qu'une stagnation relative des salaires et la tendance à une répartition plus inégale du revenu national qui fait contraste avec la période récente où les accords salariaux d'augmentation au rythme de la productivité donnaient des résultats très importants (régulièrement 1,5% par an sur trente ans...). Quelles sont les raisons de cet effondrement, qui se marque d'ailleurs sur le plan électoral par les défaites de la gauche? Selon la plupart des économistes progressistes occidentaux, la lutte des classes a finalement détruit la flexibilité du système en réduisant les gains de productivité possibles dans les industries fordienues; et d'autre

Dans ces conditions, je dis que le projet de mondialisation par le marché est une utopie. Pourquoi? Le capitalisme implique un marché intégré dans trois dimensions: marché des produits, marché du capital et marché du travail. En gros, c'est ce qui a correspondu à la mise en place historique des Etats-nations bourgeois développés: ainsi, en France, en Allemagne, aux Etats-Unis, il n'y a pas d'obstacle à la mobilité à l'échelle nationale. Mais à l'échelle mondiale, le capitalisme est fondé sur un marché tronqué, bi-dimensionnel si les capitaux et les marchandises circulent librement. Il n'y a pas de marché mondial du travail, et il n'y en aura pas, car un tel marché impliquerait un Etat mondial, la suppression des frontières politiques, ce qui n'est pas à l'ordre du jour.

Tel qu'il est pratiqué, le capitalisme doit engendrer normalement, naturellement, spontanément et inexorablement, la polarisation mondiale et il va continuer à le faire. Le chaos ne peut donc que grandir, parce que la tentative de mettre en oeuvre par tous les moyens le capitalisme mondial va nécessiter des interventions militaires de plus en plus denses. Ce qui se passe en ex-Yougoslavie est à cet égard typique: on a poussé (l'Allemagne et d'autres pays en Europe) à l'éclatement de ce pays et à la guerre, même si on ne le

part, les nouvelles technologies associées à l'informatique se développent dans des branches différentes de celles qui ont constitué naguère les industries principales, par exemple l'automobile avec le travail à la chaîne.

Pour ma part, je pense que cette explication, sans être erronée, est insuffisante, et, pour expliquer l'effondrement du système fordien et l'impossibilité de croire à sa renaissance dans le futur visible, je mets l'accent sur deux autres aspects. D'abord la mondialisation s'est considérablement approfondie au cours de ces cinquante dernières années, érodant progressivement les systèmes productifs nationaux et vidant de toute efficacité la gestion du système capitaliste par les compromis sociaux et l'intervention de l'Etat au niveau national. Ce qui me fait penser que rien ne changera, même si les élections modifient apparemment les choses, parce que l'Etat français comme les autres, comme l'Etat américain lui-même, est complètement impuissant face à cette mondialisation. Les deux espaces qui ont coïncidé pendant cinq siècles dans la formation et le développement du capitalisme, l'espace de la gestion économique et l'espace de la gestion politique, sont désormais écartelés : l'un se mondialise, l'autre reste national. C'est une contradiction tout à fait nouvel-

voulait pas. De telles situations vont se multiplier.

Pour sortir du chaos

Cela dit, dans quelle direction les forces progressives peuvent-elles mener les luttes idéologiques, politiques, sociales, pour que se cristallise progressivement - ça prendra du temps - une véritable alternative à ce chaos? Je mettrai l'accent à l'Est et au Sud, c'est-à-dire à la périphérie du système capitaliste mondial, sur une recomposition politique que j'appelle - faute de vocabulaire probablement - nationale, populaire et démocratique, issue de forces sociales refusant la «compradorisation»**, prenant conscience que l'interdépendance est un grand mot, mais creux, et que le passage par une construction nationale ou plurinationale, relativement auto-centrée même si elle est ouverte, est incontournable. Ce n'est pas construire le socialisme, mais c'est entrer en conflit avec la logique profonde, fondamentale, du capitalisme mondial réellement existant. Ce qui nous est proposé actuellement n'est pas un nouvel ordre, c'est un total désordre, un chaos ingérable, ce qui n'implique pas forcément qu'une alternative se dessine rapidement, parce qu'elle ne peut se dessiner qu'à travers des recompositions idéologiques et politiques, partout y compris en

le qui débouche sur la crise de l'Etat, la crise de la démocratie, la crise de la politique en Occident.

Le deuxième point sur lequel j'insiste, c'est le rôle que les dépenses militaires américaines ont joué dans le fonctionnement du compromis fordien à l'échelle du monde. Je suis de ceux - une toute petite minorité - qui considèrent que le capitalisme a une tendance permanente, profonde, à la surproduction, et que, par conséquent, la répartition du revenu est toujours trop défavorable aux classes populaires pour assurer le plein-emploi. Ce plein-emploi a été assuré très largement depuis la dernière guerre par le gigantisme des dépenses militaires américaines qui commandent, directement ou indirectement, le tiers du PIB américain. Ce niveau n'a été rattrapé par l'Union Soviétique que pendant une courte période, à l'époque de Brejnev, ce qui l'a d'ailleurs épuisée. Or, il est pratiquement impossible de concevoir la reconversion massive de cet énorme appareil de gaspillage sur une base de désarmement. Donc, l'une des caractéristiques du futur sera, en dépit du fait que la soi-disant guerre froide est terminée, le maintien des dépenses militaires.

Le «développementalisme»

Le deuxième pilier, que j'appelle le projet de Bandung (du nom de la

Occident. Or, je ne vois pas du tout que nous soyons parvenus à un niveau où la conscience politique, sociale, idéologique, est à la hauteur du défi. Si on regarde les directions dans lesquelles vont à court terme les opinions, c'est plutôt, en Europe occidentale, vers de faux problèmes comme celui de l'émigration, et, dans le Sud et à l'Est, vers des glissements nationalistes, chauvins, ethnistes, fondamentalistes... c'est tout ce qui existe actuellement comme réponse au chaos.

Il faut envisager une très longue transition contradictoire, qui emprunte beaucoup de choses au capitalisme dans ses méthodes d'organisation du travail et des rapports sociaux, dans ses méthodes de gestion, mais qui soit aussi porteuse de transformations sociales progressives. Il est évident qu'il faut envisager des regroupements régionaux, non seulement en termes de coopération économique, mais débouchant sur une vision politique commune. Les regroupements Nord / Sud, comme CEE/ACP, ou Etats-Unis/Amérique latine, ou Japon / Asie du Sud-Est, ne sont évidemment pas conçus dans cet esprit. Il faut transgresser les frontières nationales, vraies ou factices, pour aller vers une déconnexion relative à l'échelle de grands ensembles (Amérique latine, Monde arabe,

conférence afro-asiatique de 1955), c'est le projet des bourgeoisies nationales du tiers-monde, reposant sur une idéologie de l'industrialisation, de la modernisation, de la reproduction des formes d'organisation analogues à celles de l'Occident développé, autrement dit le projet «développementaliste». Il est capitaliste, même s'il s'est appelé socialiste dans certains cas, et c'est un projet d'indépendance dans l'interdépendance, pas du tout un projet de déconnexion ou de sortie du système mondial. Il s'est lui aussi déployé avec succès dans les années '55 à '75, pour s'essouffler et s'effondrer sous le coup de la contre-offensive occidentale que j'appelle «re-compradorisation»** (recolonisation étant un mot trop fort), une «re-subalternisation» du tiers-monde à travers, entre autres, les politiques d'ajustement unilatéral du Sud aux exigences de l'expansion du capitalisme mondial. L'érosion du deuxième pilier révèle simplement le caractère utopique - à mon avis - d'un projet national bourgeois à notre époque, qu'on l'appelle socialiste, libéral ou néo-colonialiste.

Le «soviétisme»

Les pays socialistes avaient effectivement déconnecté, ils avaient mis en place un certain nombre de critères de rationalité des choix écono-

Europe, Afrique, Asie du Sud-Est...) avec une connexion souple entre ces grands ensembles eux-mêmes. Tel est le monde dont nous aurons besoin.

La réponse au défi: la déconnexion incontournable

Le concept de déconnexion est un principe directeur proposé pour une stratégie de libération et de progrès dans une perspective socialiste. Ce principe dérive logiquement de la critique du capitalisme réellement existant. Il constitue une condition incontournable de la réponse que la polarisation imminente à l'expansion mondiale du capitalisme impose aux classes populaires victimes de cette expansion dans les différentes régions du monde. La déconnexion est donc un élément constituant nécessaire dans toute stratégie socialiste considérée dans la perspective mondiale d'une transition longue.

Le capitalisme, envisagé abstraitement comme mode de production, est fondé sur un marché intégré dans ses trois dimensions (marché des produits du travail social, marché des capitaux, marché du travail). Mais si le capitalisme, considéré comme système mondial réellement existant, est fondé sur l'expansion mondiale du marché dans ses deux dimensions seulement, la constitution d'un véritable

miques et sociaux indépendants de ceux qui gouvernent le système capitaliste mondial. Il s'agissait d'une révolution avec une dimension socialiste certaine, au moins dans les intentions, mais qui était aussi confrontée au problème du développement des forces productives, donc dès le départ à l'option suivante : rattraper, par tous les moyens et à n'importe quel prix (ce qui amène fatalement à donner la priorité à la reproduction de modes d'organisation analogues à ceux du capitalisme), ou faire autre chose (une société sans classe, etc.). Très rapidement pour ce qui est de l'Union Soviétique, après Mao pour ce qui est de la Chine, c'est le premier objectif qui l'a emporté, d'où l'accélération du mouvement qui a conduit à la situation actuelle en Europe de l'Est - qui n'est, à mon avis, ni une révolution démocratique, ni une contre-révolution anti-socialiste, mais une accélération de la tendance profonde et ancienne de ce système. Et la bourgeoisie, demain en Russie comme ailleurs, ce sera évidemment l'ancienne «nomenklatura», c'est-à-dire le produit social de ce projet dit socialiste. Enfin, la bipolarité militaire Etats-Unis/Union Soviétique a joué un grand rôle : elle a servi de toit protecteur pour les trois modèles de développement dont je viens de parler. Sans cela, il y aurait eu en Occident, comme après la première

marché mondial du travail étant exclue par la persistance des frontières politiques d'Etat, en dépit de la mondialisation économique, toujours tronquée de ce fait. Pour cette raison, le capitalisme réellement existant est nécessairement polarisant à l'échelle mondiale et le développement inégal qu'il fonde devient la contradiction grandissante la plus violente qui ne peut être surmontée dans le cadre de la logique du capitalisme. Ce fait impose la vision d'une transition de longue durée au socialisme mondial. Car, si le capitalisme a créé les bases d'une économie et d'une société planétaires, il est incapable de mener jusqu'à son terme la logique de la mondialisation. Le socialisme, conçu comme un stade qualitativement supérieur de l'humanité, ne peut être, de ce fait, qu'universel. Mais sa construction passe par une très longue transition historique dans laquelle s'impose une stratégie de négation contradictoire de la mondialisation capitaliste.

Dans son principe général, la déconnexion impose de distinguer la loi de la valeur de la forme spécifique que représente la loi de la valeur mondialisée. Le capitalisme mondial n'est pas gouverné par la loi de la valeur tout court (celle qui fonde le mode de production capitaliste envisagé dans sa plus grande abstraction); il est gouverné par

guerre mondiale, un chaos avec des tentatives révolutionnaires et des menaces fascistes. En fait, on a vu la sociale-démocratie et un développement pacifique à l'Ouest; on a vu l'Union Soviétique et la Chine briser leur isolement politique et idéologique par une alliance avec le mouvement de libération nationale du tiers-monde; et on a vu se développer et évoluer le soviétisme.

Ces trois piliers s'étant effondrés, et le toit avec, nous ne sommes pas dans un nouvel ordre, nous sommes dans le chaos. Ce qui explique d'ailleurs le désarroi et la dépolitisation actuels, car les trois grands mythes qui dominaient l'après deuxième guerre mondiale n'existent plus, personne n'y croit plus.

Samir Amin

la loi de la valeur mondialisée (la forme de la loi de la valeur qui procède du marché mondial bi-dimensionnel). La loi de la valeur tout court impliquerait que les rémunérations du travail soient, partout à travers le monde, égales à la productivité égale, tandis que les prix des marchandises et les rémunérations du capital tendent à s'égaliser à l'échelle mondiale. La polarisation est le produit de cette situation. La stratégie de la longue transition au socialisme mondial implique donc une déconnexion du système des critères de la rationalité des choix économiques par rapport au système des critères dérivés de la soumission à la loi de la valeur mondialisée.

Dans sa traduction en termes de stratégie politique et sociale, ce principe général signifie que la longue transition constitue un passage obligé, incontournable, par la construction d'une société nationale populaire, associée à celle d'une économie nationale autocentrée. Cette construction est contradictoire dans tous ses aspects: elle associe des critères, institutions, modes d'opération de nature capitaliste à des aspirations et des réformes sociales en conflit avec la logique du capitalisme mondial; elle associe une certaine ouverture extérieure (contrôlée autant que possible) et la protection des exigences des transformations sociales progres-

sistes en conflit avec les intérêts capitalistes dominants. Les bourgeoisies, par leur nature historique, inscrivent leurs visions et aspirations dans la perspective du capitalisme mondial réellement existant et, bon gré mal gré, soumettent leurs stratégies aux contraintes de l'expansion mondiale du capitalisme. C'est pourquoi elles ne peuvent pas envisager la déconnexion. Celle-ci, par contre, s'impose aux classes populaires dès lors qu'elles tentent d'utiliser le pouvoir politique pour transformer leurs conditions et se libérer des conséquences inhumaines qui leur sont faites par l'expansion mondiale polarisante du capitalisme.

Depuis trois quarts de siècle, la question de la déconnexion est posée pratiquement par toutes les grandes révolutions populaires contre le capitalisme réellement existant: dans les révolutions russe et chinoise dites socialistes comme dans les mouvements de libération des peuples du tiers-monde. Cela étant, les réponses historiques qui ont été données à cette question, en rapport étroit avec celles qui ont été données à tous les autres aspects de la problématique du développement des forces productives, de la libération nationale, du progrès social, de la démocratisation de la société, doivent faire l'objet d'une lecture critique permanente, tirant les leçons de leurs succès et de leurs échecs. En même temps, et parce que le capitalisme se transforme, évolue et s'adapte en permanence aux défis que représentent pour lui les révoltes des peuples, les termes et conditions dans lesquels se posent la question de la déconnexion comme toutes les autres signalées ici sont eux-mêmes l'objet d'une évolution permanente. La déconnexion ne saurait donc jamais être réduite à des formules toutes prêtes valables pour toutes les situations et tous les moments de l'évolution historique. Elle doit elle-même être repensée en fonction des leçons de l'histoire et de l'évolution de la mondialisation capitaliste.

Pour un autre développement

La longue vague de libération nationale qui a balayé le tiers-monde dans l'après seconde guerre mondiale s'est soldée par la constitution de nouveaux pouvoirs d'Etat assis principalement sur les bourgeoisies nationales qui ont contrôlé, à des degrés divers, les mouvements de libération nationale. Ces bourgeoisies ont produit des projets de «développement» - une véritable idéologie du développement - conçus comme des stratégies de modernisation visant à assurer «l'indépendance dans l'interdépendance mondiale». Ces stratégies n'envisageaient donc pas de déconnexion au sens véritable du principe, mais seulement une adaptation active au système

mondial, un choix qui, avec d'autres, exprime bien la nature bourgeoise nationale des projets en question. L'histoire devait démontrer le caractère utopique du projet, qui, après s'être déployé avec succès en apparence entre 1955 et 1975, s'est essoufflé conduisant à la recompradorisation des économies et des sociétés de la périphérie, imposée par le moyen des politiques dites «d'ouverture», de privatisation et d'ajustement structurel unilatéral aux contraintes de la mondialisation capitaliste.

Par contre, les expériences dites du socialisme réellement existant en URSS et en Chine avaient effectivement déconnecté au sens que nous donnons au principe et, dans cet esprit, construit un système de critères de choix économiques indépendants de celui imposé par la logique de l'expansion capitaliste mondiale. Ce choix, comme d'autres qui l'accompagnaient, traduit l'origine socialiste des intentions des forces politiques et sociales à l'origine des révolutions en question. Cependant, confrontées au choix entre l'objectif de «rattraper à tout prix» par un développement des forces productives commandant l'adoption de systèmes d'organisation à l'image de ceux mis en place dans les centres capitalistes et celui de «construire une autre société» (socialiste), les sociétés soviétique et chinoise ont progressivement donné la priorité au premier terme de l'alternative, au point de vider le second de tout contenu réel. Cette évolution, elle-même le produit de la dynamique sociale, s'accompagnait de la formation progressive d'une nouvelle bourgeoisie. L'histoire a démontré le caractère utopique de ce projet prétendu socialiste, en réalité de la construction d'un «capitalisme (d'Etat) sans capitalistes», la nouvelle bourgeoisie aspirant à un statut «normal», analogue à celui qu'elle a dans le monde capitaliste. En même temps, et très logiquement, la nouvelle bourgeoisie a mis un terme à la déconnexion. Le problème du retard historique des pays en question n'en est pas réglé pour autant: tout au contraire, le rétablissement d'un capitalisme normal intégré au système mondial conduit directement à la «repériphérisation» des sociétés en question.

L'érosion et la faillite des projets du «développementalisme» des pays du tiers-monde et du soviétisme (le soi-disant socialisme réel) jointes à l'approfondissement de la mondialisation capitaliste dans les centres dominants de l'Occident ont ouvert le champ au discours unilatéral dominant, proposant l'inscription dans la mondialisation capitaliste comme un choix sans alternatives. Il s'agit là d'une utopie réactionnaire puisque la soumission aux impératifs de l'expansion du marché mondial toujours bi-dimensionnel ne permet pas de dépasser la mondialisation polarisante. La

déconnexion reste donc la réponse incontournable au défi de la nouvelle étape de mondialisation capitaliste polarisante.

Des stratégies développementalistes polycentrées

Nous sommes néanmoins entrés dans une phase nouvelle de la mondialisation capitaliste et, de ce fait, la polarisation se manifeste dans des formes et à travers des mécanismes nouveaux. De la révolution industrielle au milieu de notre siècle la polarisation se manifestait dans le contraste pays industrialisés/pays non industrialisés. L'industrialisation des périphéries, bien que fort inégale, transfère le conflit à des plans nouveaux: le contrôle de la technologie, des finances, des ressources naturelles de la planète, des communications, des armements. Faut-il, de ce fait, renoncer à la construction d'une économie autocentrée pour lui substituer la création prioritaire de segments hautement efficaces, capables d'emblée d'être compétitifs sur le marché mondial, comme la nouvelle expression de



la vieille théorie de la modernisation le propose? Faire ce choix c'est perpétuer le contraste entre ces segments modernisés, captant toutes les ressources locales, et des réserves inabsorbables maintenues dans la pauvreté. Au contraire, nous disons qu'un développement digne de ce nom exige une transformation profonde et diffuse, permettant à la révolution agricole de se frayer son chemin, à un réseau dense de petites industries et de villes secondaires de remplir des fonctions irremplaçables dans le soutien de la progression générale de la société. Cela implique le déconnexion. Bien entendu, le choix entre ces deux stratégies dépend d'abord de l'issue des luttes locales; l'option de progrès implique le succès d'alliances nationales, populaires et

démocratiques capables de sortir des ornières de la "compradorisation".

Simultanément, la perspective à long terme de l'universalisme planétaire, qui impose celle de la compétitivité à cette échelle, ne saurait être perdue de vue. La préparer exige une certaine ouverture extérieure - l'importation sévèrement choisie de technologies, encore que celles-ci doivent être contrôlées autant que possible pour être mises au service du progrès général et ne pas lui faire obstacle. L'évolution globale impose ici la construction de grands ensembles régionaux, particulièrement dans les espaces périphériques (l'Amérique latine, les mondes arabe et africain, l'Asie du Sud-Est l'espace de l'ex-URSS), mais aussi ailleurs (comme en Europe) et la mise en place préférentielle et prioritaire, dans ces cadres, des moyens de préparer la modernisation à l'échelle mondiale et d'en transformer la nature, la libérant progressivement des critères étroits du capitalisme. Cette construction exige, à son tour, qu'on dépasse les limites étroites des arrangements strictement économiques pour amorcer la construction de communautés politiques confédérales, fondement d'un monde pluricentrique. Bien entendu, la déconnexion à cette échelle implique l'articulation négociée des relations entre les grandes régions considérées, tant au plan des échanges et de la détermination de leurs termes, du contrôle et de l'utilisation des ressources, qu'à celui des finances (en substituant au système monétaire du FMI, désormais caduc, des systèmes régionaux articulés entre eux), et de la sécurité politique et militaire. Elle imposerait donc une reconstruction du système politique international, se libérant des hégémonies pour s'engager dans la voie du pluricentrisme.

Les formulations de la déconnexion doivent désormais être repensées dans les perspectives dessinées ci-dessus.

*Chaos. 1) Au sens figuré: toute sorte de confusion. Littré. *Dictionnaire de la langue française*. 2) Théorie du chaos. «Une lecture de l'évolution de l'humanité ne serait-elle pas possible à l'aune des théories du chaos? C'est le défi grandiose proposé par Ervin Laszlo dans son livre *La cohérence du réel*. L'auteur décrit trois grands types de bifurcations qu'a connus l'histoire: les bifurcations «de type T» causées par une innovation technologique (la révolution industrielle), les bifurcations conflictuelles ou «de type C» (Révolution française ou russe); enfin les bifurcations économiques et sociales, «de type E» (instabilité financière). Aucun de ces grands tournants de l'histoire ne fut *a priori* prévisible et donc maîtrisable.» In: *Sciences Humaines*, N° 16, avril 1992.

**«Compradorisation». Du mot *comprador*. A l'origine, désigne l'indigène par l'intermédiaire duquel se faisait obligatoirement le commerce entre les compagnies coloniales et les populations des colonies. In: *Larousse* en trois volumes.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Amin, Samir. La déconnexion. Pour sortir du système mondial. Editions La Découverte, Paris, 1986.

Amin, Samir. La faillite du développement en Afrique et dans le tiers-monde. Une analyse politique. Editions de L'Harmattan, Paris, 1989.

Amin, Samir. L'empire du chaos : la nouvelle mondialisation capitaliste. Editions l'Harmattan, Paris, 1991.

Amin, Samir. Capitalisme et système-monde. Sociologie et sociétés, Vol. XXIV, N° 2, automne 1992, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, pp. 181-202.

Crise de la théorie du développement. *Le Monde diplomatique*, février 1989, p. 28.

Repenser le développement. Dossier *Sciences Humaines*, N° 23, décembre 1992, pp. 16-36.

Un entretien avec Samir Amin. *Le Monde*, 26 mai 1992, p.1.

Voir aussi:

ONU. Déclaration sur le droit au développement (1986).

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Rapport mondial sur le développement humain, 1992.

UNESCO. Priorité Afrique. Programme d'action proposé par de Directeur général (1990-1995), CA/1. Juin 1989.

EDUCATION A LA DEMOCRATIE ET DEMOCRATIE SCOLAIRE : ELEMENTS DE REFLEXION

Michel VUILLE,

faculté de Psychologie et des Sciences
de l'éducation et Service de la recherche
sociologique, Université de Genève.

*Nous ne voulons pas d'un monde où la
garantie de ne pas mourir de faim
s'échange contre le risque de mourir
d'ennui.*

Raoul Vaneigem, 1967.

*Ainsi découvrit-il la vertu paradoxale de
la lecture qui est de nous abstraire du
monde pour lui trouver un sens.*

Daniel Pennac, 1992.

I. De «l'égalisation» des chances

Ecole conservatrice, école inégalitaire

Le pavé que Pierre Bourdieu jette dans la mare du monde scolaire en publiant, en 1966, *L'école conservatrice* produit un peu partout de belles vagues, à Genève comme en France et ailleurs. Dans ce texte fondateur d'une sociologie critique de l'éducation, l'auteur parle des inégalités sociales devant l'école et devant la culture:

*«A la différence des enfants originaires des classes populaires
(...) les enfants des classes moyennes doivent à leur famille (...)
un ethos de l'ascension sociale et de l'inspiration à la réussite
à l'école qui leur permet de compenser la dépossession culturelle
par l'aspiration fervente à la prise de possession.
«Or, si l'on prend vraiment au sérieux les inégalités sociale-*

ment conditionnées devant l'école et devant la culture, on est obligé de conclure que l'équité formelle à laquelle obéit tout le système d'enseignement est injuste réellement et que, dans toute société qui se réclame d'idéaux démocratiques, elle protège mieux les privilégiés que la transmission ouverte des privilèges.

«En effet, pour que soient favorisés les plus favorisés et défavorisés les plus défavorisés, il faut et il suffit que l'école ignore (...) les inégalités culturelles entre les enfants des différentes classes sociales: autrement dit, en traitant tous les enseignés, si inégaux soient-ils, comme égaux en droits et en devoirs, le système scolaire est conduit à donner en fait sa sanction aux inégalités initiales devant la culture.» (1)

Ce morceau d'anthologie - mille fois cité et commenté - ne requiert pas de nouvelle exégèse. On relèvera simplement que la «thèse de la reproduction des inégalités sociales par l'école» atteint aussi le milieu de l'enseignement genevois; elle suscite ici des pistes de recherche en sociologie de l'éducation et des politiques scolaires visant la démocratisation des études; elle livre également un modèle général d'analyse des inégalités qui correspond à l'esprit du temps*.

Au-delà d'une critique pédagogique du système scolaire - *l'équité formelle de traitement des élèves est en réalité injuste* - l'analyse de Bourdieu ne propose pas de «solution politique»; elle indique néanmoins une voie: l'ascension sociale est l'un des moyens permettant à des jeunes défavorisés de compenser leur dépossession culturelle d'origine.

A cette époque de haute conjoncture (dans la période dite des «trente glorieuses»), *la voie ascensionnelle* est en réalité l'expression d'un large consensus social: schématiquement dit, à gauche, on vise à démocratiser l'école et la culture en luttant contre les inégalités qui frappent les milieux ouvriers et populaires; à droite, on vise à investir en hommes de sorte à qualifier un maximum de gens pour les besoins d'une économie en expansion. L'opposition gauche-droite était donc moins profonde que d'aucuns le pensaient à la fin des années '60; en fait, c'est l'idée de *progrès* qui met alors

*Pour les sociologues de l'éducation du Service de la recherche sociologique, les ouvrages de Bourdieu - *L'école conservatrice*, *Les Héritiers*, *la Reproduction* - sont rapidement devenus des textes de référence; ils ont été utilisés, sur le versant scientifique, pour analyser les formes d'inégalités produites par l'école genevoise et, sur le versant de la politique scolaire, pour mettre en oeuvre des moyens de lutte contre ces inégalités.

les uns et les autres d'accord sur le fond: le progrès technique et économique allait entraîner le progrès social, une poussée vers le haut allait offrir à tous plus de possibilités de formation et d'emploi et, finalement, plus de bien-être!

Egalisation des chances à Genève

Dans son rapport *De l'égalité des chances à l'égalité des niveaux de formation* (1978), la Commission "Egalisation des chances" présente un état de la question, suite à deux journées de réflexion conduites dans le cadre de la commission de la recherche du DIP**. Le secrétaire général du département annonce dans l'avant-propos qu'une *décision capitale* est intervenue au Grand Conseil (Parlement genevois) en 1977, à savoir que parmi les cinq objectifs généraux de la loi sur l'instruction publique, le cinquième concerne la lutte contre les inégalités:

«L'enseignement public a pour but, dans le respect de la personnalité de chacun: e) de tendre à corriger les inégalités de chance de réussite scolaire des élèves dès les premiers degrés de l'école.»

Selon le rapport, les réformes du système d'enseignement genevois ont été nombreuses au cours des vingt années précédentes. Parmi celles-ci, on rappellera la création du cycle d'orientation, l'amélioration des conditions de passage à travers le système d'enseignement, les allocations d'études, des mesures d'appui et de soutien aux élèves en difficultés. En transposant cette volonté politique en options pédagogiques, chercheurs et experts insistent sur la nécessité d'une pédagogie différenciée :

«[...] tenter de développer une pédagogie qui fasse de la différenciation sa règle. Non pas ultime recours pour les élèves en perdition, mais mode habituel de fonctionnement.[...] La différenciation doit en somme être à la mesure des différences entre élèves, et elle doit être permanente et continue.»

** La commission de la recherche et la Commission "Egalisation des chances" sont composées de hauts fonctionnaires et de chercheurs du DIP (Département de l'instruction publique du canton de Genève).

En faisant référence au rapport de la commission “Egalisation des chances” et en dressant le bilan des recherches et des mesures portant sur une vingtaine d’années de démocratisation des études, J. Amos (1985) livre deux constats majeurs: a) une formation post-obligatoire (jusqu’à 19 ans) est devenue socialement obligatoire à Genève pour la quasi-totalité des élèves; b) les inégalités de réussite sont restées pratiquement intactes. On peut ainsi, à juste titre, parler du succès de la démocratisation des études au sens large et d’un échec de la démocratisation des études au sens étroit du terme.

L’échec de la lutte contre l’échec scolaire à Genève

Dans un Cahier publié il y a quelques mois, W. Hutmacher propose un bilan de trente ans de lutte contre l’échec scolaire et contre l’inégalité devant l’école. Faisant référence à la pédagogie différenciée, il note que le nouveau modèle pédagogique est fortement orienté vers une meilleure prise en compte des besoins et aussi des intérêts des élèves. Or, paradoxalement, selon les observations statistiques conduites par l’auteur, la réduction du nombre d’élèves par classe et les mesures d’appui pédagogique n’ont pas fait baisser le redoublement; les taux d’échec scolaire montrent au contraire que le redoublement a augmenté pour les enfants issus de milieux défavorisés:

«[...] ce modèle d’école réputé plus démocratique débouche sur plus d’exclusion vers le bas de l’échelle sociale. Dans une société plus riche, les pauvres sont peut-être moins nombreux, ils sont aussi plus démunis.[...] A Genève, plus encore qu’ailleurs, sous l’effet de la tertiarisation de l’économie, les classes moyennes et moyennes supérieures constituent dorénavant une solide majorité. [...] Nous n’avons plus une école bourgeoise avec une culture bourgeoise, mais une école de classe moyenne avec une culture de classe moyenne.» (2).

II. Jeunes en mouvement et jeunes marginalisés

La montée des jeunes

A la fin du XIXe siècle, l’obligation scolaire n’équivaut pas à l’émergence de la jeunesse*. Il faut attendre l’explosion scolaire de l’après-deuxième guerre mondiale et la démocratisation de l’enseignement secondaire pour

*L’instauration de l’obligation scolaire date de la fin du siècle passé. C’est en effet en 1872 que l’école genevoise devient obligatoire et gratuite pour tous les enfants de 6 à 14 ans.

que les jeunes de presque toutes les origines sociales accèdent à la jeunesse qui est autre chose que l'adolescence dont bénéficiaient jusqu'alors uniquement ceux que Bourdieu appelle les «héritiers» (issus de familles bourgeoises).

A partir de 1959-60, les enfants du *baby-boom* sont en âge d'adolescence. Le démographe A. Sauvy, professeur au Collège de France, interpelle les autorités et l'opinion publique françaises; il émet quelques doutes et appréhensions au sujet de l'accueil et de l'avenir que la société réserve à ces nombreux nouveaux jeunes: «*Ils ont vingt ans, ils feront la France de l'an 2000. Les jeunes rêvent de coup d'éclat, on leur propose un idéal de retraités.*» (3).

Les jeunes en mouvement

La colère éclate sur les campus états-uniens d'abord (1964), puis partout dans le monde (1968), en particulier à Paris, à Berlin, à Londres, en Tchécoslovaquie d'alors, au Mexique, en Chine. Des jeunes se sont mis à bouger; ils sont bruyamment descendus dans les rues pour changer la société et pour changer la vie, pour protester contre la guerre du Vietnam, contre la bureaucratie, contre le racisme, contre les inégalités, contre la répression, contre l'embrigadement et contre les *soft paradises* que faisaient miroiter les promoteurs de la société de consommation et du spectacle: «*On ne tombe pas amoureux d'une courbe de croissance*»; «*Nous ne voulons pas d'un monde où la garantie de ne pas mourir de faim se paie par le risque de mourir d'ennui*». Au milieu des années '70, les punks anglais sont déjà confrontés à la crise économique; ils proclament *No Future, No Feeling, No Fun!* On retiendra surtout qu'ils n'ont pas d'avenir. D'autres mouvements, d'autres jeunes expriment aussi leur vision de la crise et leur inquiétude face aux horizons bouchés dans les années '80-'90: "Zürcher Bewegung" et "Lausanne bouge"... le printemps de décembre en France, les étudiants et les lycéens, les squatters à Genève, le *Hip Hop* aux Etats-Unis et en Europe (rap, breakdancing et tags) et, dernière venue ...la génération X!

Les jeunes en mouvement sont certes une partie minoritaire de la jeunesse, mais ils font paradoxalement exister toute la jeunesse sur les scènes politiques et culturelle. *Jeunesse*: nouvel acteur social avec lequel les autorités de tous les pays auront désormais à compter...

Le lycée ne socialise plus

Dubet a récemment conduit une étude en milieu scolaire, *Les lycéens* (1991); il s'est plus précisément intéressé à l'expérience scolaire de ces jeunes, à la manière subjective dont ils vivent l'école et ses alentours. Parmi les conclusions de l'auteur, on retiendra notamment que le lycée n'est pas ou plus un lieu de socialisation*; autrement dit, la socialisation des lycéens ne dépend quasiment plus de la relation pédagogique (avec les enseignants), bref de l'institution; elle se fait ailleurs: dans le préau, entre jeunes, dans des petits groupes de pairs et des réseaux d'amitié, etc.:

«Le règlement est cool, mais on n'est pas à l'aise pour autant, parce que le lycée offre une liberté mais pas de droits. Rien n'y paraît sérieusement négociable dans le domaine de la pédagogie et de la sélection.[...] Les projets ne débordent guère le cadre de la seule scolarité, la sélection est forte, le contrôle social est faible, et la capacité de participation bloquée. Toutes ces raisons concourent à expliquer pourquoi les élèves décrivent leurs conduites en termes d'adaptation. Les élèves parlent comme s'ils n'étaient pas les membres d'une institution, entrés dans un processus de socialisation et d'apprentissage de rôles, mais comme s'ils étaient des individus construisant des stratégies d'adaptation à des contraintes et à des règles qu'ils n'auraient que très partiellement intériorisées.» (4).

Le lycée apprend ainsi dans le meilleur des cas aux élèves d'une part, à vivre ensemble (règles communautaires: écoute de l'autre, dialogue, coopération, solidarité) et, d'autre part, à réussir son année et sa formation (règles sélectives: individualisme (5), compétition pour l'excellence (6), rivalité, gagner son rang et sa place (7). Paradoxe? Dualité de l'élève, de l'étudiant? Difficulté ou contradiction d'être à la fois performant, bien dans sa peau, solidaire et sincère?

*Selon Dubet, il n'y a pas de lycée républicain. Précédemment, la France connaissait le lycée bourgeois, (origine des élèves homogène); aujourd'hui, elle connaît le lycée de masse (origine des élèves hétérogène).

III. Dualisation et exclusion

Mutations

Dans un article intitulé *Changements technologiques: comment éviter les exclusions?*, Yves Lasfargue souligne que les mutations dans le domaine de l'informatique sont aujourd'hui de plus en plus rapides:

«Dans la gestion des changements des années 80, le concept important était celui des nouvelles technologies; dans la gestion des changements des années 90, le concept important est celui de généralisation de certaines technologies.» (8).

La prise de position de Lasfargue est claire et en quelque sorte préventive; il estime que le laisser-faire technologique (c'est-à-dire le fait de laisser toute la responsabilité des changements aux fournisseurs de matériels et aux spécialistes...) est insupportable, car il est source d'exclusions, d'inégalités et d'injustices:

«C'est pourquoi nous proposons aux dirigeants et cadres [enseignants et formateurs compris] de réfléchir à trois types de questions: 1. Comment agir pour essayer de réduire les exclusions, liées à la généralisation rapide de certaines technologies? 2. Comment agir pour essayer de réduire les inégalités, liées à la généralisation rapide de certaines technologies? 3. Comment agir pour essayer de réduire les injustices, liées à la généralisation rapide de certaines technologies?»(9).

Moins de trente ans séparent le pavé de Bourdieu (1966) des trois grandes questions de Lasfargue (1993) ! En comparant leurs analyses, on serait tenté à première vue d'y voir une même prise de position. Ne pourfendent-ils pas en effet l'un et l'autre, les inégalités et les injustices? Certes, mais Lasfargue y ajoute deux points prioritaires: premièrement, la lutte contre les exclusions; secondement, il place le débat et les enjeux pour une grande part dans le champ de la gestion des ressources humaines. Autrement dit, le point de vue n'est plus le même.

Aujourd'hui, l'actualité du débat sur la pauvreté-précarité est liée au fait que ce thème trouve partout un large écho, parce qu'il est en permanence associé à celui de l'exclusion: être exclu de son emploi, de son logement,

de la sécurité sociale, du marché de la consommation pour cause d'endettement, du «marché» matrimonial, de la vie active, de la communication sociale. Le grand perdant aujourd'hui, c'est l'exclu, l'isolé, celui qui se trouve hors du groupe, hors du champ, hors du réseau... ou celui qui n'a pas réussi à s'inclure: les jeunes, les migrants demandeurs d'asile, les vieux, les sidéens, les chômeurs, les personnes handicapées, les «laissés pour compte» de l'école et de la formation professionnelle. Soit, pour faire usage d'une expression très ancienne dans une acception post-moderne: les inutiles au monde de la performance...

Les analyses «verticales» de 1968 - manifestant (ultime baroud d'honneur?) le conflit majeur de la société industrielle: le prolétariat dominé et exploité en lutte contre la bourgeoisie dominante et exploitante* - ont en deux décennies fait place à des analyses «horizontales» en termes de crise de la société post-moderne**.

Crise, désormais entre ceux qui sont bien lotis et ceux qui n'ont pas d'avenir, entre le centre «battant» de la société et ses marges***.

*Lutte des classes progressistes contre le système capitaliste et son cortège d'exploitations, d'aliénations, d'impérialismes. Utopies: vers la conscientisation, la démocratisation, la libération, la prise de possession culturelle, l'ascension sociale; pour le progrès en changeant la société et la vie.

***No future*, ère du vide, individualisme, libéralisme, excellence, stratégies d'adaptation, utilitarisme, société à deux vitesses, précarité, marginalité, exclusion. Utopies: vers l'insertion, l'intégration, le développement de nouvelles solidarités.

***Cette évolution -présentée bien entendu de manière beaucoup trop schématique- nous permet néanmoins de comprendre pourquoi le noyau des politiques et des actions sociales vise aujourd'hui la lutte contre l'isolement des individus et contre l'exclusion de certains groupes sociaux ou de certaines catégories sociales de la vie sociale (excommunication).

IV. Vers un nouveau contrat social

Le défi démocratique

Au moment où cette crise polymorphe «produit» un peu partout de l'incertitude, de l'intégrisme, de l'extrémisme, du protectionnisme, du racisme, des boucs émissaires, de l'insécurité, du chômage et de la violence, il est important de rappeler que la démocratie est l'affaire de tous, certes des autorités politiques, mais aussi notamment de tous les professionnels qui, au quotidien, animent les institutions qui créent du lien social et qui tentent de *donner sens à l'existence*, en particulier aux jeunes générations.

S'il est vrai que l'exclusion est la nouvelle question sociale, il faut alors s'interroger sur la construction de la solidarité sociale, hier, aujourd'hui et demain. Certains théoriciens pensent, selon moi à juste titre, qu'une des causes profondes de la désagrégation du lien social provient du déclin des anciens cadres d'insertion que sont notamment l'Etat, l'église, l'école et les syndicats. Cela signifie qu'aujourd'hui les institutions traditionnelles (républicaines et démocratiques) ne jouent que partiellement le rôle socialisateur et intégrateur (communautaire) qu'elles ont pleinement joué dans le passé.

Dans *L'ère du vide*, Lipovetsky est évidemment provocateur en (sur)valorisant l'ici et le maintenant et la «légèreté» individualiste; il dévalorise du même coup le passé et la lourdeur «collectiviste» qu'il appelle *âge démocratique autoritaire*. Avec ou sans autoritarisme, la démocratie suppose par définition du «dém», mais tout autant de la «cratie». Qui dit *autorité politique* dans un tel système dit autorité capable de garantir l'application des décisions prises par le souverain (consultations populaires, choix parlementaires). Mais, ceci est plus fondamental encore: au plus haut niveau, *cette autorité doit aussi être le garant métasocial des règles du jeu démocratique!*

Il est vrai qu'avec le développement fulgurant de la science et des technologies (notamment de la communication), il est vrai qu'avec les transformations de la société et des modes de vie (plus grande autonomie et plus de liberté pour beaucoup de gens), les rapports entre individus, société et Etat sont moins autoritaires et plus complexes qu'à l'époque où nos grands-parents et nos parents se préparaient à entrer dans la société industrielle.

Société du vide, ère du vide? A proprement parler, il n'y a jamais de vide

dans une société. On doit admettre cependant que la crise actuelle crée de nombreux déséquilibres et décalages, en particulier sur le plan économique: croissance *et* chômage, gagnants *et* perdants! On doit admettre aussi que tout semble se jouer désormais sur le seul plan économique: supériorité de l'économie comme mode de régulation des échanges. Or, comme le souligne Beat Bürgenmeier (1993), «*il s'agit de mettre le marché à sa juste place et de ne pas le laisser déborder dans le domaine social, culturel, des loisirs.*» (10). Pour cela, «*il faut réaffirmer la primauté du politique. Et face à la revendication à plus de marché, trouver les moyens de renforcer les mécanismes démocratiques.*» (11).

Finalités éducatives

Pour continuer à lutter contre l'inégalité, l'injustice et l'exclusion - en bref pour que les droits de l'homme trouvent réellement leur place dans la société post-industrielle - ne devons-nous pas nous engager dans une aventure à la fois philosophique, morale et politique, dans l'exploitation de nouveaux chemins théoriques et pratiques? Quel sens entendons-nous donner à notre vie et à la vie de nos enfants dans la famille et à l'école? Soucieux d'éducation à la démocratie et par là même de résister à la montée de la société duale, n'avons-nous pas à inventer de nouvelles solidarités et à créer jour après jour du lien social?

Il nous faut bien entendu continuer le débat en nous positionnant publiquement dans nos divers pays sur les finalités de l'école et de la formation, sur les politiques scolaires et de la jeunesse. Avec cette utopie réaliste, qu'en période de «vaches maigres» l'Etat préservera l'essentiel, c'est-à-dire qu'il



D.R. PEINT SUR LE MUR

choisira des valeurs, des orientations et des priorités propres à construire la société solidaire de demain. Valeurs, orientations et priorités en accord avec les droits de l'homme, telles sont les bases nécessaires d'un nouveau contrat social.

REFERENCES

- (1) L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture, Revue française de sociologie, vol. VII, n°3, juillet-septembre 1966, pp 331-332 et p. 336.
- (2) Hutmacher, Walo. Quand la réalité résiste à la lutte contre l'échec scolaire. Analyse du redoublement dans l'enseignement primaire genevois, Genève, Service de la recherche sociologique, cahier N° 36, respectivement les pages 150, 136 et 141.
- (3) In: La montée des jeunes, Calmann-Levy, Paris.
- (4) Les lycéens, Paris, Seuil, pp. 176 et 182.
- (5) Lipovetsky écrit: «Nouvelles procédures inséparables de nouvelles finalités et légitimités sociales: valeurs hédonistes, respect des différences, culte de la libération personnelle, de la décontraction, de l'humour et de la sincérité, psychologisme, expression libre, qu'est-ce à dire sinon qu'une nouvelle signification de l'autonomie s'est mise en place laissant loin derrière elle l'idéal que se fixait l'âge démocratique autoritaire». In: L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain, Gallimard, Paris, p.9.
- (6) Sous le titre L'excellence: une valeur pervertie, la revue *Autrement* publie en 1987 un dossier qui analyse la montée de l'excellence (valeur médiatique); l'éditorialiste met en garde contre les mirages de la réussite: «La vague et la vogue de l'excellence tiennent surtout à la rencontre d'un mot et un manque. Des individus, des groupes, des institutions en mal de valeurs propres, de projets réels et nouveaux, ont recours à ce référent obligé comme à une incantation magique pour lutter contre la crise et la morosité». Dans Le début de la jeunesse comme catégorie sociale marginale (Revue suisse de sociologie, vol. 11, n° 2, 1985, p. 183) Michel Enial écrit que «Les stratégies actuelles des gouvernements et des acteurs sociaux visent pour l'essentiel à préserver l'emploi de quelques-uns (les hommes de 30 à 50 ans) en éliminant les autres de la compétition pour les parquer en position d'attente ou d'assistés; cette étonnante myopie, véritable incapacité à lire et à préparer l'avenir le plus proche, résultat du refus d'abandonner les vieux modèles, ceux des années 60, dont la mise en oeuvre aujourd'hui est créatrice de nouvelles ambiguïtés, la première d'entre elles étant l'institutionnalisation de la jeunesse, temps de l'inaffectation sociale et professionnelle».
- (7) «La société moderne était conquérante, croyante dans l'avenir, dans la science et la technique, elle s'est instituée en rupture avec les hiérarchies de sang et la souveraineté sacrée, avec les traditions et les particularismes au nom de l'universel, de la raison, de la révolution. Ce temps se dissipe sous nos yeux, c'est en partie contre ces principes futuristes que s'établissent nos sociétés, de ce fait post-modernes.(...) Les lendemains radieux de la révolution et du progrès ne sont plus crus par personne, désormais on veut vivre tout de suite, ici et maintenant, se conserver jeune et non plus former l'homme nouveau» Lipovetsky, op.cit., pp.11-12.
- (8) In: *Interface*, n° 2/93.
- (9) Op. cit.
- (10) L'économie à toutes les sauces, *Domaine Public*, 14 janvier 1993.
- (11) Ibid.

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Amos, Jacques, Valeur scolaire et stratification socio-professionnelle. Revue suisse de sociologie, Vol. 11, N° 2, 1985.

Buchmann, Marlis et Vuille Michel. La jeunesse dans toutes ses marges. Revue suisse de sociologie, Vol. 11, N° 2.

Coupland, Douglas. Génération X. Robert Laffont, Paris.

Dubet, François. La galère: jeunes en survie. Fayard, Paris, 1987.

Dubet, François et Didier Lapeyronnie. Les quartiers d'exil. Seuil, Paris, 1992.

Formation par le travail. Une pédagogie contre l'exclusion. Fondation Roi Beaudoin, EAP-AID-ASBL d'insertion, Bruxelles, 1992.

Kouchner, Bernard. Les nouvelles solidarités. Actes des assises internationales de janvier 1989. Recherches politiques, PUF, Paris.

L'exclusion. Nouvelle question sociale. Sciences humaines, N° 28, mai 1993.

Pennac, Daniel. Comme un roman. Gallimard, Paris, 1992.

Serres, Michel. Le Tiers-instruit. Editions François Bourin, Paris, 1991.

Vaneigem, Raoul. Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations. Gallimard, Paris, 1967.

Vuille, Michel. L'enfance et la jeunesse. Conférence romande de l'action sociale, Lausanne, 1986.

Vuille, Michel. L'évaluation interactive. Entre idéalisés et réalités: recherche sur les pratiques d'évaluation en animation socio-culturelle. Service de la recherche sociologique, cahier N° 34, Genève, 1992.

Vuille, Michel. Société duale. Campus, N° 17, décembre 1992/février 1993.

voir aussi :

Conseil de l'Europe. Éducation pour des sociétés démocratiques et pluralistes. Séminaire sur «Éducation: structures, politiques et stratégies», Strasbourg, 7-10 décembre 1993.

UNESCO. Plan d'action mondial d'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie. Congrès international sur l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie, Montréal, 8-11 mars 1993.

LA PARTICIPATION DES CRIS DU QUEBEC AU DEVELOPPEMENT DEMOCRATIQUE : QUELQUES ENJEUX

André JACOB,

directeur du département
de Travail social,
Université du Québec à Montréal.

«Peuple de l'origine, peuples damnés parmi les damnés, survivants souvent fragiles, presque partout menacés, qui furent - sont parfois encore - tirés à vue comme des lapins, plus méprisés que les autres par les colonisateurs, et qui demeurent les parias des pays anciennement ou nouvellement indépendants. Et, aujourd'hui, les voici confrontés à des défis plus grands encore: les violences que leur inflige le "développement", tout-puissant avaleur de terres et de sous-sols, avide d'énergie hydroélectrique, de forêts, de minerais, niveleur de cultures.»

Jacques Decornoy
Le Monde diplomatique, 1989.

I. Présentation

Dans plusieurs pays, le nationalisme autochtone crée une nouvelle situation. Les grandes entreprises multinationales croyaient que l'occupation des territoires autochtones en vue de l'exploitation des ressources naturelles pourrait se poursuivre à l'infini. Pourtant la situation change. Malgré la coopération tacite ou explicite de nombreux gouvernements, les chasseurs de ressources nouvelles rencontrent de plus en plus de résistances sur leur passage. Les

Autochtones ont compris qu'ils devaient combattre leur extinction par la vigueur à promouvoir et à défendre leurs droits fondamentaux ainsi que leurs droits socio-économiques et culturels.

Au Canada, plusieurs nations, par exemple les Cris, les Dénés, les Haydas, les Innus, les Inuit, les Attikameks, les Montagnais et d'autres, mènent une lutte quotidienne sur tous les fronts non seulement pour faire reconnaître leurs droits par les gouvernements, car cela est déjà acquis en quelque sorte, mais pour qu'on les respecte à la lettre et qu'on leur en accorde de nouveaux tel le droit à l'autodétermination.

L'étude d'une situation-type, celle des Cris du Québec, permet de montrer le sens des négociations pour la reconnaissance des droits fondamentaux et de la participation à une société de consommation fondée sur l'économie de marché. Il s'agit de quelques observations et conclusions tirées d'une recherche que j'ai réalisée chez les Cris en 1991-1992 à la demande du syndicat des enseignants et enseignantes dans le Nord québécois. Trois villages (Chisasibi, Nemeska et Waskaganish) furent étudiés.

Les Cris du Québec habitent un territoire riche en forêts, en ressources minières et hydroélectriques. Depuis longtemps déjà, ils sont soumis aux diktats des "développeurs", privés et publics, venus les exploiter en compagnie des missionnaires catholiques ou protestants afin de leur garantir une idéologie importée en sus. Malgré tous ces efforts de domination continue depuis le XVII^e siècle, les Cris ont maintenant les moyens de promouvoir et défendre leurs droits sur plusieurs fronts à la fois. Ils se battent sur le terrain des droits, d'égal à égal, avec leurs maîtres d'autrefois.

II. Les Cris du Québec et leurs perspectives de participation au développement du Québec dans le cadre des négociations avec les autorités gouvernementales

Dès le 30 avril 1971, jour de l'annonce d'un grand projet de développement hydro-électrique sur le territoire de la Baie de James, au Nord du Québec, les Cris se lèvent pour défendre leur territoire et leurs droits ancestraux. La construction de mégacentres de production d'électricité dans le Nord constituait et constitue toujours la pierre d'assise du développement du Québec: l'hydro-électricité étant une ressource renouvelable et exportable vers les Etats-Unis ainsi qu'une denrée très alléchante pour les multinationales des alumineries et des aciéries qui peuvent l'obtenir à bon prix. Pour les Cris et

les autres nations autochtones du Nord, ce type de développement signifie l'inondation d'une vaste partie de leurs territoires et la confrontation à un nouveau type de rapports avec les gens du Sud.

Déportés vers l'intérieur par les exploitants des ressources hydro-électriques, les Cris entreprennent de longues et difficiles négociations avec le gouvernement du Québec. Ces négociations aboutiront finalement à une entente entre les deux parties le 15 novembre 1975, entente bien connue sous le nom de *Convention de la Baie James et du Nord québécois*. Elle se situe dans la foulée des traités qui, à toutes les époques, codifient et réglementent le territoire nordique, son développement et sa population.

Au plan politique, la signature de la Convention marquait une nouvelle étape dans une lutte à long terme pour le droit des Autochtones de se gouverner, la survie de leur société comme société distincte, un partage des pouvoirs et la reconnaissance de leur autonomie ancestrale (Vincent et Bowers, 1985: 3). Cette entente a été signée dans un contexte légaliste qui a créé un climat de réclamations et de confrontation perpétuelle entre Autochtones et non-Autochtones. La revendication est presque devenue un mode de vie et la négociation un mode de gestion, estiment Vincent et Bowers (1985: 116). Depuis la négociation, l'appareil bureaucratique s'est développé et les Cris ont dû apprendre le jargon et les procédures technocratiques, d'où l'importance de s'entourer d'experts de tout acabit. Selon La Rusic, la Convention a plongé les Cris dans "*un état de dépendance élargi par l'insertion de cette dépendance dans un réseau bureaucratique et complexe.*" (La Rusic, 1979: 161).

On a en effet mis en place un vaste appareil bureaucratique connu sous le nom de "administration régionale cri". Les dirigeants de cette lourde machine ne pouvaient être, à toutes fins pratiques, que les gens instruits de la communauté, souvent trilingue (anglais, français et cri). C'est dire que les Cris vivant selon un mode traditionnel fondé sur la chasse, la trappe et la pêche (environ 50% de la population) n'ont pratiquement pas accès à des responsabilités politiques. Pour eux, on a cependant mis sur pied des programmes devant les aider à sauvegarder leur mode de vie; ainsi, ceux qui consacrent au moins 120 jours par an à ce type d'activités traditionnelles reçoivent une prestation qui leur permet de vivre le reste de l'année.

Au niveau des conditions de vie, la Convention a eu certains effets bénéfiques. On peut noter une augmentation de la population, une amélioration

de l'espérance de vie, une hausse du niveau d'éducation et une meilleure préparation de la main-d'oeuvre. Bien que cette situation ait généré des pressions sur les modes de vie traditionnels, de nouveaux secteurs ont vu le jour; les Cris ont par exemple créé leur propre société aérienne (Air Creebec) et leur entreprise de construction (Construction Crie). En somme, le développement économique a pris rapidement un essor considérable, mais cela n'a pas réglé tous les problèmes pour autant. Si nous analysons entre autres le secteur de l'éducation, nous verrons que de nombreux enjeux s'y rencontrent.

Enjeux éducatifs

La très grande majorité des enseignants et enseignantes sont d'origine autre que crie. Le système scolaire est une simple transplantation du système mis au point "dans le Sud", c'est-à-dire par les Blancs, pour les Blancs. Si les Cris en contrôlent maintenant la gestion, ils ont cependant peu d'influence sur les orientations fondamentales. En pratique, le contenu des programmes est le même que celui donné aux Québécois, c'est-à-dire avec peu de rapports avec l'histoire et la culture autochtones. En outre, l'école exige la sédentarisation et prépare les jeunes à se former à l'idéologie de la compétition et de la société de consommation. Les Cris contestent donc le système scolaire implanté chez eux par le ministère de l'Éducation du Québec, parce qu'ils voient en lui un piège d'acculturation et d'assimilation, autant au plan culturel que social (sédentarisation, intégration dans les rapports sociaux de production de type capitaliste, etc.). Ce qu'ils demandent, c'est une formation qui ne soit pas "à rabais", mais adaptée à leurs réalités, conceptions et valeurs.

Enjeux politiques

L'éducation en milieu autochtone soulève donc des enjeux politiques majeurs. Tout d'abord, l'éducation a une influence directe sur la définition et le type de leadership. Traditionnellement, le leadership émergeait de la reconnaissance des habiletés comme chasseur, habiletés sanctionnées par des pouvoirs spéciaux comme ceux des "shamans". A cet égard, je partage le point de vue de Bernard Gauthier lorsqu'il affirme que "*ces règles traditionnelles ont été modifiées par l'éducation. Maintenant, le niveau de scolarité est devenu un facteur important en raison du crédit attaché à la capacité de dialogue et de négociation, tant sur le plan commercial que politique, avec les gens extérieurs à la communauté*" (Gauthier, 1989: 78).

Ce constat fait en milieu Inuit s'applique aussi chez les Cris. C'est la nouvelle génération des gens instruits et ceux qui ont su jouer les règles du jeu du marché pour développer un certain pouvoir économique qui dirigent maintenant le Grand Conseil des Cris au détriment des nomades, des traditionalistes et des gens moins instruits.

La réorganisation des rapports sociaux a créé une nouvelle dynamique sociale et politique. Dans la plupart des nouveaux secteurs exportés dans le Nord (construction, écoles, services sociaux et de santé, etc.), les travailleurs et les travailleuses sont syndiqués. En soi, c'est une situation normale dans les rapports de travail. En milieu autochtone, ce modèle de relations de travail change fondamentalement les rapports de pouvoir dans les communautés et ce, de deux manières. Tout d'abord, traditionnellement, les rapports sont plus horizontaux, plus communautaires, plus consensuels et coopératifs qu'antagoniques et compétitifs. Loin de moi l'idée de croire les rapports traditionnels tout à fait idylliques, mais un fait demeure: les nouveaux modes d'organisation du travail ont vu monter en scène de nouveaux patrons autochtones, soucieux de pouvoir et plus axés sur le développement d'une bourgeoisie autochtone, sur la compétition et sur le développement de rapports inégalitaires. Le second pôle s'organise autour du conflit entre le fait d'être à la fois travailleur ou travailleuse et membre d'une communauté. Ces Autochtones qui travaillent dans des types d'institution nouveaux pour eux éprouvent beaucoup de difficultés à se situer dans des rapports inégaux et antagoniques. Ils vivent donc un triple niveau de conflits: conflits avec leurs patrons autochtones, conflits avec leurs camarades non autochtones qui comprennent difficilement la prédominance des rapports communautaires sur les relations de travail, enfin conflits avec la communauté.

Enjeux sociaux

Le principal enjeu social concerne d'abord le projet éducatif cri et il se rapporte aux problèmes sociaux qu'engendre l'introduction par l'école de modèles, de normes et de valeurs importés du Sud. On est en droit de poser des questions centrales: quel est le rôle de l'école dans une société qui, tout en voulant conserver sa langue, sa culture et pratiquer ses activités traditionnelles, s'ouvre à la modernité, veut accéder à la compétence, aux nouvelles technologies, à la qualification professionnelle, en d'autres mots avoir accès au marché du travail et de la consommation. Quelle évaluation fait-on de l'adaptation du contenu scolaire à l'environnement au Nord en termes de

matériel pédagogique? Comment évalue-t-on les programmes d'enseignement en langue autochtone? Qu'en est-il de la formation des enseignants et enseignantes qui vont travailler dans le Nord? Est-ce que les programmes d'enseignement sont adaptés aux besoins des communautés?

Enjeux culturels

Les jeunes sont particulièrement bouleversés par le choc des valeurs et sont confrontés à une profonde crise d'identité. Ils vivent une double socialisation. Ils expérimentent la concurrence et la promotion individuelle des gens du Sud alors que leur vie communautaire est fondée sur la cohésion, la coopération, le partage. Il y a donc des changements idéologiques rapides qui s'effectuent en raison des bouleversements occasionnés par le développement accéléré et l'exploitation des ressources de leur territoire. L'école joue le rôle du missionnaire d'autrefois, les enseignants, enseignantes modernes remplaçant, dans la transmission des valeurs occidentales, les évangélistes du passé.

En définitive, l'ensemble du contexte que nous venons de décrire place les Autochtones devant un type de questionnement qui, sans l'intervention assimilationniste des Québécois, leur serait demeuré totalement étranger: est-il possible de vivre avec une double identité, une double appartenance? Mais au bout du compte, la réponse est claire pour eux. La référence à un territoire, à une langue, à des moeurs, à des coutumes, à des modes de vie forgent le tissu de l'identité et confère une certaine cohésion à l'ensemble. Forts de leur identité, les Cris n'ont pas vraiment besoin de s'intégrer à la société du Sud. Ils peuvent défendre leur spécificité et leur droit à l'autodétermination en restant fidèles à eux-mêmes.

III. Le droit des autochtones à l'autodétermination

Quant à la lutte pour la reconnaissance des peuples autochtones dans une perspective de droit, ce n'est pas une démarche nouvelle. De fait, en 1957, l'Organisation internationale du travail a adopté la Convention No 107, relative aux populations aborigènes et tribales. Jusqu'à tout récemment, cette Convention n'avait été ratifiée que par 27 pays. De toute manière, fondée sur une perspective assimilationniste servant les grands projets nationaux axés sur le développement libéral sauvage, la stratégie d'intégration qu'elle propose signifie en fait la destruction, la déconstruction de l'identité des Autochtones. Ce que l'on veut, c'est en faire des consommateurs ou des tra-

vailleurs prolétariés, victimes de modèles de développement qu'ils n'ont pas choisis et qui sont déterminés par les règles du jeu de la libre entreprise, soit la recherche du profit rapide, peu importe les conditions de développement. Dans les années 70, une formidable explosion de réactions à cette visée a créé un vaste mouvement pour la reconnaissance des identités propres et la reconnaissance de l'égalité des peuples autochtones. Cette foule a conduit les Nations Unies à adopter, en décembre 1992, une Déclaration des droits en faveur des minorités et maintenant nous sommes à l'aube d'une Déclaration des droits des Autochtones. Cette reconnaissance des droits se fonde sur la reconnaissance de l'identité autochtone comme telle. En ce sens, le droit international a fait des progrès puisque, aussi paradoxal que cela puisse paraître, un flou persistait dans les chartes et conventions quant à la définition des populations autochtones.

Les clarifications nécessaires ont finalement été apportées dans le rapport Martinez-Cobo, du sous-comité des organismes non gouvernementaux de l'ONU. Ce rapport précise la nature des peuples autochtones qui peuvent maintenant s'en servir pour réclamer leur reconnaissance et le droit à l'autodétermination. Le sous-comité définit les populations autochtones de la façon suivante:

«Celles-ci, liées par une continuité historique, se jugent distinctes des éléments dominants de la société. Elles sont déterminées à conserver, développer et transmettre aux générations futures les territoires de leurs ancêtres de même que leur identité, conformément aux modèles de leur choix (...). Un Autochtone appartient doublement à son clan par auto-identification et par l'acceptation minimale du même clan (...). Cette notion onusienne de l'autochtonie (...) tient compte de valeurs autres, telles celles "d'individu", de "minorité" et "d'ethnicité"; en même temps, l'intention exprime un objectif "d'égalité" sociale et de libération politique des peuples colonisés». (Martinez-Cobo, 1987: paragraphe 379).

En fait, cette vision fondamentale fonde le droit même à l'autodétermination des peuples autochtones. C'est dans ce sens que Diom Roméo Saganash, vice-président du Grand Conseil des Cris, réclame ce droit pour son peuple.

«Le droit à l'autodétermination est fondamentalement celui d'exister, de s'épanouir comme peuple et d'être respecté comme tel par les autres peuples. C'est l'équivalent, au plan collectif, du droit à l'égalité, à la dignité et à la liberté pour une personne humaine». (Saganash, 1993: 26).

Autodétermination et intégration

La reconnaissance du droit à l'autodétermination diffère fondamentalement du "droit" à l'intégration. En ce sens, on ne peut parler du droit à l'autodétermination dans le cas des immigrants car ils viennent s'installer sur le territoire national d'un autre Etat alors que les Autochtones vivent la situation à l'inverse; ils étaient sur le territoire bien avant les colonisateurs. L'intégration des immigrants et des réfugiés correspond à une volonté de permettre la participation de ces nouveaux citoyens et nouvelles citoyennes à la vie sociale, économique, politique et culturelle du pays où ils ont choisi de vivre. Comme le souligne Dominique Schnapper, *"toute politique d'intégration nationale comporte, dans son principe même, de façon indissoluble, la volonté de l'unité politique et culturelle, en même temps que le maintien de fait des particularismes de la vie privée et sociale"* (Schnapper, 1993: 165). On ne saurait donc appliquer d'une façon intégrale une politique d'intégration à l'égard des Autochtones et, en même temps, promouvoir leur droit à l'autodétermination sur leur territoire. Dans une politique qui se veut réaliste, les Etats modernes privilégient la politique d'intégration car on ne visualise pas encore très concrètement le sens et les conséquences du droit à l'autodétermination, lequel implique le partage, ce que les Etats capitalistes peuvent difficilement concevoir. En fait, comme il s'agit d'une autonomie gouvernementale sur un territoire donné, ils n'ont pas tellement intérêt à reconnaître ce droit. Par contre, des progrès sont manifestes.

Les demains des Autochtones au Canada

A cet égard, le Canada a déjà marqué des points intéressants en accordant le droit aux Inuit et Autochtones du Nord-Ouest canadien d'avoir leur autonomie et leur gouvernement territorial. Tout porte à croire que d'autres territoires autochtones seront reconnus au cours des prochaines années, soit par le gouvernement canadien soit par le gouvernement québécois. Par exemple, depuis une dizaine d'années, l'enseignement dans les langues autochtones a enregistré du progrès, les gouvernements autochtones ont de plus en plus de pouvoir, et l'application de l'autodétermination devient de

plus en plus concrète. A mon avis, Saganash donne un sens précis et pratique aux négociations pour la reconnaissance du droit à l'autodétermination:

«Le Grand Conseil des Cris (du Québec) a amorcé une réflexion sur la mise en place formelle d'une législature en territoire traditionnel cri. Il s'agirait là du gouvernement du territoire. Il est question de consulter les municipalités cries mais aussi les municipalités non autochtones concernant leur intérêt à faire partie de ce gouvernement régional. C'est là la preuve évidente que le Grand Conseil recherche d'abord une forme de gouvernement territorial non fondée sur la caractéristique ethnique.

A défaut de cette possibilité de composer un gouvernement régional incluant Autochtones et Allochtones, le Grand Conseil n'aura d'autres choix que d'envisager un traité de coexistence entre voisins qui se respectent.

Dans la mesure où on voudra enfermer la nation crie dans la logique des droits individuels et qu'on voudra dissoudre les droits collectifs de la nation dans un "melting pot" québécois, il ne lui restera de voie à emprunter que celle de la structuration du pouvoir de l'ethnie et de son territoire. La coexistence est possible entre les habitants du territoire cri, si elle se fonde sur l'équité entre les droits collectifs du peuple cri et les droits individuels des citoyens cries et autres». (Saganash, 1993: 36)

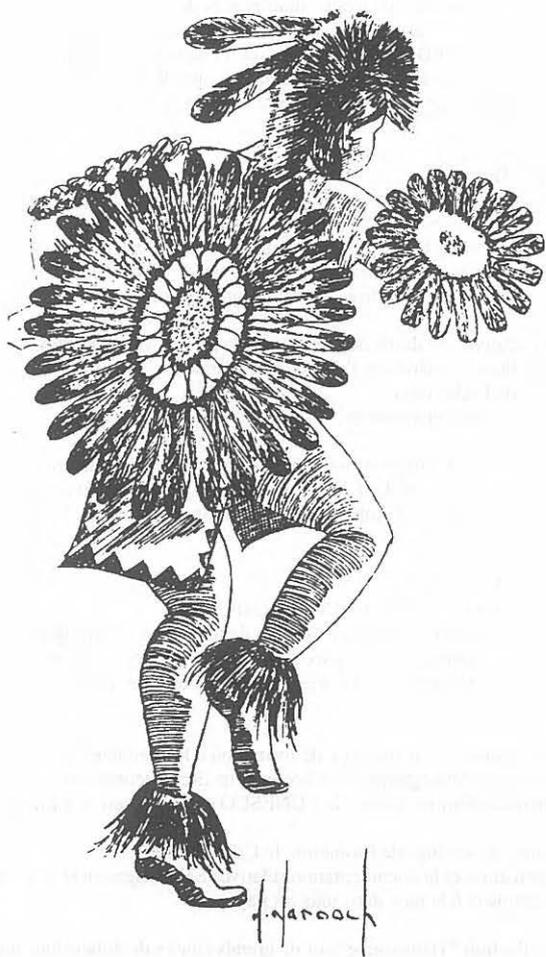
En conclusion, la logique des droits impose une réflexion continue sur le sens des revendications autochtones. En fait, certains groupes pro-autochtones qui se définissent comme "politically correct" mènent des campagnes dans tous les sens pour faire croire que la mise en oeuvre de changement doit se faire d'une façon magique et que le gouvernement canadien et les gouvernements des provinces canadiennes s'opposent à la revendication des droits autochtones. Une telle position ne tient pas compte de la complexité de la situation autochtone. Les faits historiques des dernières décades indiquent que les lacunes et les négociations complexes ne peuvent masquer les gains dans les acquis économiques et politiques de la plupart des nations autochtones. Certes, la pauvreté et les problèmes sociaux restent des phénomènes encore trop profonds mais, dans l'ensemble, la voie est de plus en plus ouverte à des négociations qui tiennent compte de toutes les dimensions de la situation autochtone tant au plan social, économique, politique que culturel.

REFERENCES

- Decornoy, Jacques (1989). "Le combat des minorités indigènes: l'identité comme garantie de survie", *Le Monde diplomatique*, Juin 1989; 16-17.
- Gauthier, Bernard (1989). Evaluation des interventions gouvernementales en matière d'éducation au Nouveau-Québec Inuit". *Recherches amérindiennes au Québec*. XIX (1): 63-81.
- Jacob, André (1992). La dynamique syndicale dans le Nord québécois. Deux situations: Nemaska et Chisasibi. Université du Québec à Montréal, Service aux collectivités, document No 32.
- La Rusic, Ignatius Edwin et al. (1979). La négociation d'un mode de vie - La structure administrative découlant de la Convention de la Baie James. Montréal, SSDCC Inc.
- Martinez-Cobo (1987). Rapport du sous-comité des ONG du conseil économique et social de l'ONU, New York, 1987, 5 vol. E-CN. 4-sub. 2-1986-Add. 4, paragraphe 379.
- Rouland, Norbert (1993). "Le développement devrait-il tuer la culture?" *Le Monde diplomatique*, Juin 1993: 16-17.
- Saganash, Diom Roméo (1993). "Gouvernement autochtone et nationalisme "ethnique"", *Cahiers de recherche sociologique*, 20: 21-44.
- Schnapper, Dominique (1993). "Ethnies et nation", *Cahiers de recherche sociologique*, 20: 157-168.
- Vincent, Sylvie & Bowers, Garry (1985). Baie James et Nord québécois: dix ans après. Actes du Forum sur la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Montréal, Editions Recherches Amérindiennes au Québec.

Voir aussi:

- ONU. Conseil économique et social. Commission des droits de l'homme. Rapport sur les travaux de la dixième session du Groupe de travail sur les populations Autochtones. E/CN.4/Sub.2/1992/33. 20 août 1992.
- ONU. Conseil économique et social. Commission des droits de l'homme. Projet de déclaration des droits des populations Autochtones. Août 1992.
- ONU. Conseil économique et social. Commission des droits de l'homme. Activités de création normative: évolution des normes concernant les droits des peuples Autochtones. Renseignements provenant des organes des Nations Unies, des institutions spécialisées et des organisations intergouvernementales. E/CN.4/Sub.2/AC.4/1992/2. 11 mai 1992.
- ONU. Conseil économique et social. Commission des droits de l'homme. Examen des faits nouveaux concernant la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations Autochtones, y compris les relations économiques et sociales entre peuples Autochtones et Etats. E/CN.4/Sub.2/EAC.4/1992/. 12 mai 1992.



D.R. RECHERCHES AMÉRIENNES AU QUÉBEC.

CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX CIFEDHOP

I. PRESENTATION

Créé en 1984 par l'Association mondiale pour l'Ecole instrument de paix (EIP), organisation internationale non gouvernementale ayant statut auprès de l'ONU, de l'OIT, de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe, le Centre international de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix (CIFEDHOP) a un statut de fondation internationale, dont le siège et le secrétariat sont à Genève. Le Président du Centre est Guy-Olivier SEGOND, Conseiller d'Etat, chargé du département de l'action sociale et de la santé de la République et canton de Genève.

II. OBJECTIF

Le CIFEDHOP a pour objectifs de promouvoir l'enseignement et l'éducation relatifs aux droits de l'homme et à la paix dans le cadre des écoles primaires, secondaires, normales et professionnelles, ainsi que dans la formation continue des enseignants-es et des adultes. Le CIFEDHOP dispose d'une équipe pédagogique composée d'enseignants et d'enseignantes, de chercheurs et de chercheures spécialisés dans les domaines suivants:

- l'éducation relative aux droits de l'homme, à la paix et à l'interculturel;
- la pédagogie de la coopération, l'approche systémique;
- la sociologie de l'éducation;
- la psychologie du développement.

L'équipe pédagogique est internationale et ses membres proviennent des pays suivants : Belgique, Bénin, Bulgarie, Canada, Chili, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne, Grèce, Guinée, Italie, Philippines, Portugal, Sénégal, Suisse, Tunisie.

III. ACTIVITES

Pour promouvoir cet objectif, le CIFEDHOP organise :

- une Session internationale annuelle à Genève de formation à l'enseignement et à l'éducation des droits de l'homme et de la paix pour les enseignants-es d'écoles primaires, secondaires et professionnelles de toutes les disciplines et ce, en langue anglaise, française et espagnole.
- des sessions régionales et nationales de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix pour les enseignants-es d'écoles primaires, secondaires et professionnelles, avec le soutien des Nations Unies, de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe.

Outre l'organisation de sessions de formation, le CIFEDHOP :

- diffuse l'information et la documentation relatives à l'enseignement et à l'éducation aux droits de l'homme et à la paix dans tous les pays;
- publie une collection "Thématique" sur de grands enjeux de dimensions internationales concernant les droits de l'homme;
- encourage les activités de recherche, d'étude et d'élaboration de matériel pédagogique sur les plans local, national, régional et international.

PUBLICATIONS DU CIFEDHOP

"Recueils pour l'éducation aux droits de l'homme et à la paix"

2ème Session / 3ème Session / 4ème Session internationale de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix pour les professeurs des écoles primaires, secondaires et professionnelles (140 pages, 118 pages et 203 pages). Prix: Fr. suisses 26.- / Fr. français 110.-.

"Recueils pour l'éducation aux droits de l'homme et à la paix"

1ère Session / 2ème Session africaine de formation à l'enseignement des droits de l'homme pour les professeurs des écoles primaires, secondaires et professionnelles (160 pages et 280 pages). Prix: Fr suisses 15.- / Fr. français 55.-.

"Mouvements de population et droits de l'homme"

Etude réalisée sur la base d'interventions lors d'une Table ronde de la 9ème Session internationale. Prix: Fr suisses 10.- / Fr. français 35.-.

"Démocratie, développement, droits de l'homme"

Etude réalisée sur la base d'interventions lors d'une Table ronde de la 11ème Session internationale. Prix: Fr suisses 10.- / Fr. français 35.-.

"Terminologie"

Etude sur les termes et concepts relatifs aux droits de l'homme, de la femme et de l'enfant, en anglais, en espagnol, en français et en portugais.

"Selected and Commented Bibliography on Human Rights, Peace and Development"

Bibliographie sélective et commentée d'ouvrages en anglais, réalisée par des étudiantes de l'Université Colgate de Hamilton, New York, Etats-Unis.

☞ -----

BULLETIN DE COMMANDE

- exemplaire(s) du RECUEIL de la Session internationale
- exemplaire(s) du RECUEIL de la Session africaine

- l'étude sur la Terminologie
- l'étude sur les Mouvements de population
- l'étude sur Démocratie, développement, droits de l'homme

- Selected Bibliography

Je réglerai, dès réception, la facture de Frs ou de FF

Nom et prénom:

Adresse:

Date:..... Signature:

A renvoyer au CIFEDHOP 5, rue du Simplon - CH-1207 Genève

